



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2009

Comptes annuels consolidés et audités de la société
United Anodisers S.A./N.V.
(ex Coil S.A./N.V.)

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009
préparés conformément aux normes IFRS



Le Groupe United Anodisers (ex-Coil) – points clés

Création en 1972

Société belge cotée sur Euronext Paris Compartiment C

Le plus grand groupe d'anodisation au monde

4 usines et 7 lignes de traitement de surface en Belgique, Allemagne et Royaume-Uni

Marchés :

- Sous-traitance en Europe, principalement pour les grands groupes d'aluminium
- Ventes en direct du métal + anodisation à travers un réseau d'agents et de représentants en Amérique du Nord, Moyen Orient, Asie et Australie

Anodisation en continu et anodisation par lots permettant au groupe d'anodiser l'aluminium sous toutes ses formes : extrusions, bobines, tôles, profilés, pièces coulées...



Anodisation

Méthode optimale pour assurer la protection de la surface tout en conservant l'aspect métallique authentique de l'aluminium.

Surface dure et très résistante à l'abrasion.

Processus électrochimique permettant une oxydation contrôlée de la surface de l'aluminium avec une épaisseur de couche adaptée à l'utilisation finale

L'anodisation est une transformation de surface du métal et non un revêtement ; l'aluminium anodisé reste de l'aluminium pur et en conserve les propriétés uniques :

Totalement et indéfiniment recyclable sans préparation préalable.

Très bon ratio résistance mécanique/poids

Excellente résistance contre la corrosion : même après des expositions de plus de trente ans en milieu urbain particulièrement agressif les couches anodiques ne montrent pas de signes de détérioration ou d'érosion de la couche anodique

L'anodisation assure une couverture parfaite et uniforme des surfaces complexes (parfois tridimensionnelles) telles que le métal brossé, texturé, perforé, martelé, embossé ; les tôles armées, le métal déployé, les surfaces sablées, micro-billées, fraisées chimiquement. La texture originale des surfaces est parfaitement conservée

La surface peut être colorée soit par un procédé de coloration électrolytique ce qui donne une résistance illimitée à la lumière, soit par un procédé de pigmentation

Processus d'anodisation s'inscrivant dans une politique de développement durable intégrant la recyclabilité totale des solutions d'acide sulfurique et de soude caustique et la recyclabilité de la majorité des eaux de traitement.



Anodisation en continu

Référence mondiale pour l'anodisation en continu et sa qualité

Métal traité sous la marque « Coil » distribué par United Anodisers et ses clients partout à travers le monde

United Anodisers est sous-traitant exclusif de la plupart des producteurs lamineurs importants en Europe

Fournisseur de métal pré-anodisé sous forme de tôles ou bobines en dehors de l'Europe

Anodisation d'aluminium laminé sous formes de bobines avec des couches anodiques flexibles allant d'une épaisseur submicronique à une épaisseur de 25 μm

Possibilités dimensionnelles les plus étendues au monde avec des épaisseurs de métal de 0,15mm à 3,5 mm et des largeurs de bande de 1000 mm à plus de 2 100 mm

Large gamme de produits incluant l'anodisation incolore, la coloration organique, la coloration électrolytique résistante à la lumière, l'anodisation sur produits texturés et non texturés.

Volume annuelle moyenne de métal traité durant les 3 dernières années : 31 514 tonnes, 11.1 million m^2 ou 9 000 kms

Capacité importante disponible permettant un fort potentiel de croissance

2 usines : Landen (Belgique) avec 4 lignes d'anodisation — Bernburg (Allemagne) avec 1 ligne d'anodisation

Nombreuses possibilités d'utilisations finales pour l'aluminium anodisé en continu comprenant notamment des applications architecturales pour l'intérieur et l'extérieur mais également diverses applications techniques, décoratives et industrielles

125 employés



Anodisation par lots

Référence mondiale de l'anodisation par lots incluant notamment la possibilité de réaliser des couches conformes aux « British Standards » au sein d'une large gamme de produits

Distribué sous les marques « LHT Anodisers » et « Heywood Metal Finishers »

Leader du marché britannique de l'anodisation architecturale

Partenariat à long terme avec Novelis dans le développement de l'aluminium anodisé sur le marché britannique

Sous-traitant pour de nombreux ateliers et gammistes au Royaume-Uni et en Europe continentale

Gamme de couleurs unique (offrant 100 % de résistance aux UV) basée sur les technologies de coloration par interférences ANOLOK I pour les couleurs bronze et ANOLOK II pour les couleurs gris et bleu-gris

Large gamme de coloris Sandalor et Sanodal (colorants Omya-Clariant)

Une étude indépendante effectuée en 2009 a confirmé la durabilité exceptionnelle de la couche anodique

Couche anodique 25 µm +

Résistance exceptionnelle à l'abrasion — couche anodique extrêmement dure

2 usines à Huddersfield et Uxbridge, Royaume Uni

109 employés

Références mondiales récentes du Groupe United Anodisers dans le domaine d'architecture

Stade de Wembley, Londres, Royaume Uni

Tour Beekman, New York, Etats Unis

One Hyde Park, Londres, Royaume Uni

Metapolis, Corée du Sud

Siège CCTV, Beijing, Chine

Grosvenor Waterside, Londres, Royaume Uni

Archives Nationales, Pierrefitte/Seine, France

Siège Orange, Arcueil, France

Musée de l'Art Contemporain, New York, Etats Unis

Théâtre Young Vic, Londres, Royaume Uni

Bridgewater Place, Leeds, Royaume Uni

Hôtel Sofitel, Chicago, Etats Unis

Siège Heidenhain, Beijing, Chine

Stade NBA, Shenzhen, Chine

Bourse de Shenzhen, Shenzhen, Chine

Bibliothèque Municipale, Seoul, Corée du Sud

Concessionnaires Mercedes Benz, Seoul, Corée du Sud

Centre Commercial Sinchon APM, Seoul, Corée du Sud

Centrum Galeris, Dresde, Allemagne

Grenlandhalle, Hasselt, Belgique

Aéroport de Moscou, Moscou, Russie

Aéroport de Barajas, Madrid, Espagne

Zénith Nantes Métropole, Nantes, France

Piscine municipale, Bodenmais, Allemagne

Siège SIMCO, Fagagna, Italie

Points clés 2009

Changement de nom du Groupe: « Coil » devient « United Anodisers »

Nomination de trois nouveaux administrateurs indépendants

La crise économique donne naissance à des conditions de marché sans précédent dans l'histoire du groupe

Rationalisation de la capacité de production en Belgique afin d'optimiser la production et l'utilisation de la capacité du site

Lancement de nouveaux produits à haute valeur ajoutée

Renouvellement de l'équipe commerciale en anodisation en continu

Chiffre d'affaires du Groupe en baisse de 24%

- Anodisation en continu en baisse de 22%
- Anodisation en batch en baisse de 29% après année record en 2008

Marge brute/C.A. du Group en hausse de 20% à 24%

Plan de restructuration introduit en T4 2008/T1 2009 pour faire face aux besoins de trésorerie

Frais de restructuration non récurrents de €600 K

Le Groupe a scrupuleusement respecté l'échéancier de remboursement de sa dette

Remboursement anticipé volontaire du crédit d'acquisition au Royaume Uni d'un montant de €330K

Dettes bancaires nettes en baisse de €2 198K

En 2010, le Groupe est bien placé pour profiter de la reprise économique



DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

INTRODUCTION

Le rôle, les responsabilités, les procédures et l'organisation du conseil d'administration et du management exécutif sont exposés dans la Charte de gouvernance d'entreprise (la « Charte ») de United Anodisers N.V. (la « Société »). Cette Charte sera publiée prochainement sur le site Internet financier du Groupe :

<http://investors.unitedanodisers.com>

En tant que société de droit belge, le conseil d'administration de United Anodisers a pris les mesures nécessaires, au cours des derniers 12 mois, aux fins d'adhérer aux principes et dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise de 2009 (le « Code »), tout en tenant compte des spécificités de la Société comme, par exemple, sa taille et l'environnement dans lequel elle opère. Le conseil considère qu'il dispose ainsi d'une gouvernance d'entreprise qui assure un juste équilibre entre l'esprit d'entreprise, la transparence et le contrôle, eu égard à la taille de la Société.

Le conseil est déterminé à maintenir la gouvernance d'entreprise de la Société au niveau des meilleures pratiques de marché de sociétés de taille comparable, en vue de développer la confiance de l'actionnaire de manière transparente et responsable.

La Charte tend à donner une information transparente et exhaustive des règles et principes qui, ensemble avec les lois applicables et les Statuts de la Société, constituent le cadre de gouvernance dans lequel la Société opère.

Au sein du conseil d'administration et du management exécutif, le Code sert de standard de qualité pour l'exécution efficace et transparente de la gouvernance du Groupe.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

United Anodisers a opté pour une structure de gouvernance d'entreprise unitaire.

Le conseil est l'organe décisionnaire ultime au sein de la Société, et s'est vu déléguer par les actionnaires les pouvoirs les plus étendus pour entreprendre toutes les opérations qui sont utiles ou nécessaires à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des opérations que la loi belge ou les Statuts de la Société réservent spécifiquement à l'assemblée générale des actionnaires.

Lors de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration rend collectivement compte aux actionnaires de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Afin de permettre un management efficace, le conseil a délégué la gestion journalière de la Société à l'un de ses membres, qui porte le titre de « Chief Executive Officer » (« CEO ») et est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de United Anodisers et de ses filiales, telle que définie par le conseil d'administration. A son tour, le CEO dirige le management exécutif de la Société, dont les membres l'assistent dans la gestion journalière du Groupe, chacun dans sa sphère de compétence spécifique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROLE ET RESPONSABILITES

Le conseil détermine la stratégie du Groupe, dirige l'activité de l'entreprise et en même temps surveille la performance financière et contrôle les risques liés à l'activité du Groupe.

COMPOSITION

Le conseil est composé d'au minimum trois membres, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Trois administrateurs au moins doivent être indépendants au sens du Code. Au moins la moitié du conseil doit être composée d'administrateurs non-exécutifs.

Le 30 juin 2009, la composition du conseil a été mise en pleine conformité avec le Code par les actionnaires. Le conseil comprend désormais sept administrateurs, dont quatre sont indépendants et six non-exécutifs.

Aucun des administrateurs (à l'exception du CEO) n'a conclu de contrat avec la Société.

Le statut des administrateurs qui ont exercé cette fonction au cours de l'année 2009 était le suivant :

Nom	Administrateur indépendant	Administrateur non-exécutif
Laurent Chevalier (Président)	Non	Oui
Finance & Management International N.V. (Chief Executive Officer)	Non	Non
Jean-Pierre Castel	Oui	Oui
Genaxis sprl	Non	Oui
Charles van der Haegen (démission 30 Juin 2009)	Non	Oui
Bernard Legrand	Oui	Oui
Bertrand Piens	Oui	Oui
Andrew Reicher	Oui	Oui
Yves Willems (démission 30 Juin 2009)	Non	Oui

Les mandats des administrateurs qui ont exercé cette fonction au cours de l'année 2009 étaient les suivants :

Nom	Date de la première nomination	Date de démission	Assemblée générale annuelle (juin) à l'issue de laquelle le mandat en cours expirera
Laurent Chevalier (Président)	9/9/1992	N/A	2010
Finance & Management International N.V. (Chief Executive Officer) représenté par Timothy Hutton	26/5/2000	N/A	2010
Jean-Pierre Castel	10/6/09	N/A	2013
Genaxis sprl représenté par Yves Willems	10/6/09	N/A	2013
Charles van der Haegen	9/9/1992	10/6/09	N/A
Bernard Legrand	26/5/2000	N/A	2010
Bertrand Piens	10/6/09	N/A	2013
Andrew Reicher	10/6/09	N/A	2013
Yves Willems	9/9/1992	10/6/09	N/A

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée renouvelable de six années maximum. Dans l'hypothèse où un mandat d'administrateur devient vacant, les administrateurs restant peuvent élire un remplaçant jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires suivante qui élira de nouveaux administrateurs.

FUNCTIONNEMENT

Le conseil a élu Laurent Chevalier comme Président. Le Président a le même statut légal que les autres administrateurs non-exécutifs et n'a pas de voix prépondérante.

Le Président détermine l'ordre du jour des réunions du conseil, après consultation du Chief Executive Officer. Le Président est responsable de la bonne exécution de la mission du conseil. Le Président préside également l'assemblée générale des actionnaires et veille à ce que celle-ci soit menée de manière ordonnée et efficace conformément à la loi et aux Statuts de la Société.

Le conseil se réunit physiquement au moins quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre. Cette fréquence lui permet d'approuver le budget annuel, d'assurer le suivi régulier et continu des résultats consolidés et non consolidés, de l'état général des activités et du développement de l'industrie, des programmes d'investissements, et des acquisitions et cessions au sein du Groupe.

Le conseil se réunit plus fréquemment si besoin est, soit physiquement, soit par téléphone. Le conseil peut être réuni à tout moment par le Président ou le Chief Executive Officer, lorsque l'intérêt de la Société le requiert. Le conseil doit être convoqué

à la demande de deux administrateurs au moins.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

L'action et la responsabilité du conseil d'administration sont collégiales. Les décisions prises par le conseil doivent être respectées par les administrateurs de la Société. Si un administrateur est en désaccord avec une décision du conseil, ce désaccord est acté dans le procès verbal. Les procès verbaux du conseil d'administration sont confidentiels.

Pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2009, les réunions du conseil suivantes ont été tenues :

Date	Présences
16 février 2009	Président, CEO, Charles van der Haegen
9 mars 2009	Président, CEO, Bernard Legrand, Yves Willems
29 avril 2009	Président, CEO, Bernard Legrand, Yves Willems
6 juillet 2009	Président, CEO, Jean-Pierre Castel, Bernard Legrand, Bertrand Piens, Andrew Reicher
31 août 2009	Président, CEO, Jean-Pierre Castel, Genaxis sprl, Bernard Legrand, Bertrand Piens, Andrew Reicher
11 septembre 2009	Président, CEO, Jean-Pierre Castel, Genaxis sprl, Bernard Legrand, Bertrand Piens, Andrew Reicher
12 septembre 2009	Président, CEO, Genaxis sprl, Bernard Legrand, Bertrand Piens
14 décembre 2009	Président, CEO, Jean-Pierre Castel, Genaxis sprl, Bernard Legrand, Bertrand Piens, Andrew Reicher

COMITES CRÉES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 6 JUILLET 2009

Comité d'audit

Le conseil d'administration procède, en comité d'audit, à l'examen régulier des questions suivantes :

- suivi du processus d'élaboration de l'information financière
- suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe
- suivi du contrôle légal des comptes annuels du Groupe par le commissaire et suivi des questions et recommandations du commissaire
- vérification et surveillance de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la prestation par celui-ci de services complémentaires au Groupe.

Lorsque le conseil siège en comité d'audit, le conseil est présidé par Andrew Reicher, administrateur indépendant. Mr Reicher est fort d'une expérience longue dans le monde de la finance et de la gestion des sociétés.

Réunions tenues au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009: 14 décembre.

Comité des rémunérations

Ce comité est composé des administrateurs suivants, qui sont tous indépendants :

Bernard Legrand (Président)
Jean-Pierre Castel
Bertrand Piens
Andrew Reicher

Le comité de rémunération conseille le conseil d'administration en matière de rémunération des administrateurs, du CEO et des membres du management exécutif.

Réunions tenues au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009: 6 juillet, 11 septembre et 14 décembre .

Comité des nominations

Ce comité est composé des administrateurs suivants :

Laurent Chevalier (Président)
Jean-Pierre Castel
Genaxis sprl

Le comité de nomination formule des recommandations au conseil concernant la nomination d'administrateurs, du CEO et d'autres membres du management exécutif et supervise le processus de nomination et de réélection. Ceci inclut :

- l'établissement de procédures de nomination
- l'évaluation périodique de la taille et de la composition du conseil, l'identification et la nomination de candidats
- l'émission d'avis sur les propositions émanant des actionnaires
- la préparation en temps utile d'un programme de succession.

Le Comité des nominations ne s'est pas réuni au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009.

SECRETAIRE DE LA SOCIETE

Eu égard à la taille de la Société, la Société n'entend pas désigner de Secrétaire de la Société. Le Chief Executive Officer, le Chief Financial Officer et le conseil juridique externe de la Société veillent actuellement à ce que le conseil agisse en conformité avec ses obligations en vertu de la loi, des Statuts et des règles et règlements internes.

GESTION JOURNALIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

CHIEF EXECUTIVE OFFICER (CEO)

Le conseil d'administration désigne, parmi ses membres, un Chief Executive Officer, chargé de la gestion journalière de la Société.

Le Chief Executive Officer est Finance & Management International SA (« FMI »), représenté par Timothy Hutton.

Afin de permettre au CEO d'exercer ses fonctions, Timothy Hutton est également Geschäftsführer de COIL GmbH et administrateur de United Anodisers Ltd et de ses filiales.

Le CEO fait régulièrement rapport au conseil d'administration afin de permettre à celui-ci de superviser la gestion journalière. En particulier, il fournit l'information requise sur les résultats financiers, l'état général des affaires et le développement de la société et de ses filiales, les programmes d'investissements du groupe et enfin, sur les acquisitions et cessions éventuelles.

Le CEO a notamment pour mission de développer et de superviser les « business plans » de chaque unité de production, tels que définis par le conseil d'administration, de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et d'établir des plans d'investissement, qui sont ensuite soumis à l'approbation du conseil d'administration. Le mandat de délégué à la gestion journalière du CEO peut être révoqué à tout moment par le conseil d'administration mais cette révocation n'affecte pas le mandat d'administrateur de FMI qui ne peut être révoqué que par l'assemblée générale des actionnaires. Toute révocation intervient sans préjudice des relations contractuelles entre FMI et la société.

MANAGEMENT EXÉCUTIF

Le management exécutif comprend les personnes suivantes qui assistent le CEO dans leurs sphères respectives de compétence:

Gerald Gantois	Directeur — Architectural Design and Engineering Advisory Services
Marielle Marklund	Directeur financier
Jean Schroyen	Directeur de l'unité Anodisation en continu
Peter Watts (depuis le 1/4/10 - précédemment Terry Marsh)	Directeur de l'unité Anodisation par lots

Le management exécutif rapporte directement au CEO et permet à celui-ci d'exercer correctement ses missions de gestion journalière.

Outre la coopération journalière entre les membres du management exécutif, des réunions mensuelles sont organisées au sein de chaque unité de production. Elles ont pour objectif de discuter des priorités des unités de production, tenant compte des résultats du mois écoulé, des prévisions des mois à venir, de la situation actuelle et de la stratégie à suivre.

Le management exécutif se réunit également tous les deux mois pour discuter de tous les aspects généraux concernant des affaires de la société.

CODE DE CONDUITE ET D'ETHIQUE, POLITIQUE EN MATIERE DE TRANSACTIONS SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ET EN MATIÈRE DE TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES

Dans la réalisation de ses objectifs commerciaux, United Anodisers adhère aux standards d'éthique et d'intégrité commerciale les plus élevés et veille au respect des lois et réglementations applicables. Le conseil d'administration de United Anodisers adoptera prochainement un code de conduite et d'éthique.

Ce code comportera une section relative aux transactions sur les actions de la société, afin de prévenir tout abus ou suspicion d'abus d'information privilégiée par les membres du conseil d'administration, du management exécutif ou les employés de la société, en particulier durant les périodes qui précèdent l'annonce des résultats financiers ou de tout événement ou décision susceptible d'influencer le cours de l'action.

Le conseil d'administration va également définir les règles à appliquer pour les transactions entre la société et les membres du conseil d'administration ou du management exécutif.

INFORMATION CONCERNANT LA REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs (à l'exception de la rémunération afférente à la fonction de gestion journalière du CEO est fixée par l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration .

La rémunération brute par administrateur pour l'exercice clôturé 31 décembre 2009, a été fixée comme suit (sauf pour le CEO qui est rémunéré au titre de ses fonctions de gestion journalière). Cette rémunération couvre une année calendrier complète à dater de la désignation comme administrateur. Les administrateurs qui n'ont pas exercé leur fonction pendant l'année complète perçoivent une rémunération pro rata temporis, pour les mois complets durant lesquels ils ont exercé leurs fonctions.



Administrateur	Rémunération annuelle fixe	Rémunération variable	Autres avantages
Laurent Chevalier (Président)	€15 000 à partir du 30 juin 2009	Aucune	Aucun
Jean-Pierre Castel (désignation le 30 juin 2009)	€15 000 à partir du 30 juin 2009	Aucune	Aucun
Genaxis sprl (désignation le 30 juin 2009)	€15 000 à partir du 30 juin 2009		
Charles van der Haegen (démission avec effet au 30 juin 2009)	Aucune	Aucune	Aucun
Bernard Legrand	€25 000	Aucune	Aucun
Bertrand Piens (désignation le 30 juin 2009)	€15 000 à partir du 30 juin 2009	Aucune	Aucun
Andrew Reicher (désignation le 30 juin 2009)	€15 000 à partir du 30 juin 2009	Aucune	Aucun
Yves Willems (démission avec effet au 30 juin 2009)	Aucune	Aucune	Aucun

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009, les administrateurs (à l'exclusion de l'administrateur délégué) ont perçu une rémunération brute globale de € 62 500 pour l'exercice de leur mandat d'administrateur. Les administrateurs sont remboursés pour les frais raisonnables exposés en relation avec leur mandat d'administrateur.

En vertu d'une décision du conseil d'administration du 24 novembre 1999, United Anodisers a en outre accordé à Bernard Legrand la faculté de souscrire à 10 000 actions de la société à un prix de souscription de 35,00 € par action, durant une période d'exercice prenant cours le 1 janvier 2003 et qui s'est terminée le 31 décembre 2009, sans que cette faculté soit exercée.

INFORMATION CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS DU CEO ET DES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXÉCUTIF

Le Comité des Rémunérations a examiné les rémunérations du C.E.O. et des autres membres de l'équipe de direction.

Concernant le C.E.O., le Comité a été amené à proposer des amendements au contrat existant entre la Société et Finance & Management International N.V. Formulés le 3 mars 2010, ces amendements sont en cours de discussions entre les parties.

Le Comité des rémunérations a par ailleurs revu les rémunérations des autres membres du management exécutif. Il a exprimé l'avis que les niveaux de ces rémunérations étaient globalement appropriés. Le comité de rémunération a fait certaines recommandations concernant des avantages en nature attribués à certains membres de l'équipe de direction.

REMUNERATION DU C.E.O.

Au cours de l'exercice 2009, le CEO a perçu la rémunération brute suivante pour ses services de gestion journalière (en ce compris les fonctions de Geschäftsführer de COIL GmbH et d'administrateur des filiales anglaises exercées par son représentant):

Rémunération fixe	Rémunération variable	Plan de pension	Autres avantages
€ 660 954	Aucune	Aucun	Aucun

La rémunération fixe mentionnée ci-dessus représente le coût annuel brut total pour la Société.

Options sur actions et autres plans d'intéressement au capital durant l'exercice écoulé

En vertu d'une décision du conseil d'administration du 29 avril 2009, mettant en œuvre une décision du conseil du 12 mai 2006, le CEO a bénéficié d'un versement en espèces exceptionnel de EUR 321 033, destiné à compenser l'absence de tout plan d'options sur actions ou d'intéressement au capital depuis sa désignation en 2000. Ce versement exceptionnel était subordonné à la double condition qu'il soit rétrocédé par le CEO à Timothy Hutton et que ce dernier affecte immédiatement ce montant à la souscription, via Keenexcess Limited, d'actions émises par la société au prix de marché. L'émission des 88196 actions ainsi souscrites a été approuvée par une assemblée générale extraordinaire le 11 août 2009.

RÉMUNERATION DES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

Au cours de l'exercice 2009, la rémunération globale du management exécutif (hors CEO) s'est établie comme suit:

Salaire de base	Rémunération variable	Plans de pension	Autres avantages
€ 402 979	€ 58 185	€ -	€48 326

En plus de ces montants, la société a naturellement supporté les cotisations de sécurité sociale à charge de l'employeur.

Les avantages en nature incluent l'usage d'une voiture à titre privé et à titre professionnel, la prise en charge de frais de carburants, une assurance vie et une assurance groupe, ainsi que, le cas échéant, le logement et des avantages liés au statut d'expatrié.

Options sur actions et autres plans d'intéressement au capital durant l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice 2009, aucun des membres du management exécutif n'a reçu ni détenu d'actions ou d'options sur actions de la société.

RAPPORT DE GESTION

CHIFFRES CLES DU GROUPE

Definitions :

EBITDA = résultat d'exploitation plus dotations aux amortissements

(K€)	Année 2009	Année 2008	Année 2007
Compte de résultats consolidé			
Chiffre d'affaires	22 316	29 232	27 962
Résultat brut	5 357	5 868	6 222
Marge brute	24,01%	20,07%	22,25%
Résultat d'exploitation	-733	447	1 171
Marge d'exploitation	-3,28%	1,53%	4,19%
Résultat net avant impôts	-1 646	-725	-234
Résultat net	-1 567	-924	-323
Marge nette	-7,02%	-3,16%	-1,16%
Cash Flow			
EBITDA	1 785	3 617	4 315
EBITDA excl charges de restructurations	2 385	3 617	4 315
EBITDA excl charges de restructurations /Chiffre d'affaires	10,69%	12,37%	15,43%
Free Cash Flow (EBITDA — Investissements)	1 522	2 914	2 837
Bilan			
Fonds de roulement opérationnel (actif circulant — liquidités — passif circulant + dettes bancaires à court terme)	20	1 943	2 579
Actif immobilisé corporel	19 193	21 765	24 940
Actif Total	30 055	34 102	37 941
Dettes à long terme	6 355	7 503	14 520
Capitaux propres	11 511	12 959	14 912

Chers actionnaires,

La crise financière qui a démarré au cours du quatrième trimestre 2008 a créé une récession mondiale particulièrement profonde, qui a affecté tous les secteurs industriels. Pour le Groupe, les conditions de marché pendant cette période ont été les plus rudes jamais vécues, créant une soudaine dépression significative et maintenue du chiffre d'affaires. Même si plusieurs économies ont retrouvé une croissance modérée et si les intérêts demeurent à un niveau historiquement très bas, il n'y a pas de signe d'un retour rapide de l'accès aux crédits bancaires et la demande industrielle aura besoin d'un temps considérable pour retourner à son niveau d'avant la crise.

Environ deux tiers de la production européenne de l'anodisation en continu est vendue au travers de distributeurs de métal. La baisse abrupte du prix des commodités, combinée avec l'insécurité économique et la difficulté d'obtenir des financements, a conduit à un déstockage massif au niveau des distributeurs et des stockistes de métal au cours du quatrième trimestre 2008 et de la première moitié de l'année 2009. L'impact négatif sur les ventes, cash flows et résultats de la business unit « anodisation en continu » a été significatif. D'autres secteurs de l'anodisation en continu ont également subi une baisse de la demande, et en conséquence, le chiffre d'affaires de la société a baissé de 21 %, pour atteindre 15 910 K€ en 2009. Il représente 71% du chiffre d'affaires du groupe.

Pour les mêmes raisons, l'anodisation par lots a vu une baisse de la demande des stockistes bien plus importante qu'anticipé. Cette baisse a impacté la performance au début de l'année, mais a été compensée par la suite par une demande plus forte liée aux projets architecturaux. Alors que la performance est en baisse importante comparée à l'année 2008 — une année exceptionnelle - le chiffre d'affaires a atteint le niveau de 2007, soit 6 406 K€. Vers la fin de l'année, il y avait cependant des signes faisant penser que le nombre de ces projets architecturaux, probablement financés avant la crise, allait s'estomper. La business unit « anodisation par lots » représente 29% du chiffre d'affaires du groupe contre 31% en 2008.

En total, le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 6 916 K€ ou 24% pour atteindre un montant de 22 316 K€.

En réponse à cette situation, le Groupe a pris un certain nombre de mesures afin de réduire la capacité de production et, par conséquent, les charges de la business unit « anodisation en continu ». Ces mesures ont principalement porté sur la concentration de la production sur les lignes les plus productives et sur des périodes plus courtes, ce qui a permis de maintenir, voire d'améliorer, le pourcentage de marge brute grâce à des économies réalisées sur achats d'énergie et de produits chimiques. Plusieurs mesures d'amélioration de la productivité ont aussi été prises. En conséquence, le résultat brut a même augmenté de 782 K€ et le résultat opérationnel n'a diminué que de 607 K€ alors que le chiffre d'affaires avait baissé de 4 355 K€ dans cette business unit.

Dans l'activité anodisation par lots, la baisse de la demande lors du quatrième trimestre a mené à réduire la capacité de l'usine à Huddersfield de 20% et d'autres mesures d'économies de coûts sont planifiées. Pendant l'exercice 2009, la business unit a vu son résultat brut diminuer de 1 293 K€ et son résultat opérationnel diminuer de 573 K€ pour atteindre un montant positif de 1 712 K€ et 434 K€ respectivement.

D'autres initiatives pour préserver les ressources financières du groupe ont inclus une amélioration de la gestion des besoins en fonds de roulement, une réduction des investissements - à l'exception de ceux qui avaient un « pay-back » rapide. Ainsi, les investissements ont atteint un niveau très bas, un total de 263 K€ pour le Groupe.

Certaines de ces mesures ont engendré des coûts de restructuration qui ont eu un impact négatif sur notre résultat d'environ 600 K€. Nous nous attendons à ce que ces efforts permettent la continuation de l'amélioration de la rentabilité et du cash flow lorsque l'activité reprendra.

Dans le même temps, le résultat financier s'est amélioré de 258K€ pour atteindre une charge de 914K€, grâce à la diminution constante de notre endettement.

Au total, le résultat net avant impôts du Groupe n'a baissé que de 921 K€ pour atteindre une perte de 1 646 K€, malgré une baisse du chiffre d'affaires de 6 916 K€ ou 24% et des charges de restructurations d'environ 600 K€, ce qui démontre l'amélioration significative de la rentabilité du Groupe. Malgré la conjoncture difficile, le Groupe a lancé plusieurs produits nouveaux, restructuré sa force de vente et poursuivi le développement de synergies entre ses deux business units au niveau des fonctions marketing et commercial. Des initiatives nouvelles (support technique, garanties, expertises indépendantes pour démontrer la longévité de l'anodisation), lancées pour améliorer l'efficacité du marketing auprès des prescripteurs, devraient générer un retour important, essentiellement à moyen terme cependant.

Compte tenu de l'intégration accrue des activités « anodisation en continu » et « anodisation par lots », les actionnaires ont approuvé le 11 août dernier le changement du nom de la société Coil en « United Anodisers ». Cette dénomination était de plus en plus utilisée comme marque commerciale depuis l'acquisition des sociétés d'anodisation par lots en 2007. La dénomination « Coil » va continuer à être utilisée comme marque commerciale pour l'activité d'anodisation en continu.

En décembre 2009, la filiale grecque en sommeil, Coil Hellas S.A. — à l'époque créée dans le contexte d'une possibilité d'investissement opérationnel dans le pays — a été liquidée, ce qui a engendré une charge de 40 K€.

Enfin, lors d'une AGE tenue le 10 juin 2009, les actionnaires ont nommé trois nouveaux administrateurs indépendants. Jean-Pierre Castel, Bertrand Piens et Andrew Reicher apporteront au Groupe une expérience industrielle et financière large et variée. Le conseil d'administration est désormais composé de sept administrateurs, dont quatre indépendants.

Analyse du bilan et des flux de trésorerie

Le poste « immobilisations corporelles » diminue de 2 572 K€ pour atteindre 19 193 K€. D'une part, les acquisitions d'immobilisations ont été maintenues à un niveau très modeste et, d'autre part, un terrain d'une valeur nette comptable de 477 K€ a été vendu.

A la suite de la baisse de l'activité et après constitution d'une provision de 135 K€, les stocks ont diminué de 23% pour atteindre 1 255 K€ contre 1 595 K€ au 31 décembre 2008. Simultanément, les créances ont diminué de 1 617 K€ pour atteindre un niveau de 4 318 K€.

Les fonds propres s'élèvent à 11 511 K€, à comparer à 12 959 K€ à la fin de l'exercice 2008. Cette baisse est principalement expliquée par les pertes de l'exercice.

Du fait du remboursement des dettes selon l'échéancier prévu, les emprunts bancaires ont diminué de 2 200 K€ pour atteindre 12 666 K€, repartis entre 6 355 K€ en court terme et 6 310 K€ en long terme.

Les passifs circulants d'exploitation ont diminué de 249 K€, majoritairement expliqué par une baisse de l'encours fournisseurs.

Malgré la conjoncture difficile, le Groupe a pu augmenter ses liquidités disponibles de 387 K€, tout en remboursant 2,4 M€ de sa dette bancaire long-terme. Le cash flow des activités de l'exploitation a atteint 2 503 K€, dont 1 721 K€ vient d'une amélioration des besoins en fonds en roulement. Le Groupe n'a investi que 263 K€ en acquisitions d'immobilisations et a simultanément vendu pour 301 K€ un terrain non utilisé de façon à ce que le cash flow des activités d'investissements a eu un effet positif sur nos liquidités.

Règles comptables de continuité d'exploitation

Les comptes de la Société ont été élaborés sur la base des règles comptables de continuité d'exploitation. En effet, les mesures importantes de redressement et de restructuration décrites ci-dessus ont permis d'améliorer de façon significative la rentabilité potentiel des opérations de la Société de façon à ce qu'une légère reprise du chiffre d'affaires permette un retour rapide à un résultat positif. Par ailleurs, le désendettement de la société conduira à une diminution des charges financières liées à la dette.

Déclaration selon l'article 96 du Code des Sociétés - Comité d'audit

Le conseil d'administration procède, en comité d'audit, à l'examen régulier des sujets suivantes :

- suivi du processus d'élaboration de l'information financière
- suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe
- suivi du contrôle légal des comptes annuels du Groupe par le commissaire et suivi des questions et recommandations du commissaire
- vérification et surveillance de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la prestation par celui-ci de services complémentaires au Groupe.

Lorsque le conseil siège en comité d'audit, le conseil est présidé par Andrew Reicher, administrateur indépendant. M. Reicher est fort d'une longue expérience dans le monde de la finance. Il a notamment passé 10 années dans la banque d'investissement (Citicorp et Crédit Suisse), suivies de 20 années en capital investissement (Actis...). Economiste de formation, M Reicher a, depuis la mise en application en 1987 de la première loi sur les Services Financiers, été admis par l'Autorité des Services Financiers britannique (« the Financial Services Authority »), à pratiquer dans le domaine des services financiers et de l'investissement. Il a aussi été membre du conseil d'administration d'un important nombre de sociétés. Le conseil d'administration est en conséquence satisfait que M Reicher détienne une expérience récente et adéquate pour remplir son rôle de Président du Comité d'Audit.

Engagements financiers

La récession économique actuelle est allée au-delà de tous les scénarios envisagés à l'époque où ont été pris les engagements financiers (« covenants ») attachés à la mise en place de nouvelles lignes de financement en 2005 et 2006. United Anodisers S.A. se trouve ainsi en situation de non respect de ces covenants depuis décembre 2008. Aucune action n'a été toutefois entreprise par les banques de la Société pour accélérer le remboursement des dettes ; il n'y a pas eu non plus d'accord de la majorité d'entre elles pour réaménager ou renégocier les conditions de leurs concours financiers au Groupe.

En 2009, United Anodisers S.A. a continué à honorer toutes les échéances de service de ses dettes, conformément aux termes contractuels.

A ce jour, United Anodisers N.V./S.A. bénéficie notamment, auprès d'un consortium de 5 banques, d'une ligne de crédit revolving à long terme de 3,6 millions €, mise à disposition le 28 décembre 2004 et expirant le 31 décembre 2010. A la signature de ce crédit, la Société a mis en gage un dépôt en espèces de 400 K€ en couverture des encours sur le crédit, de sorte que le montant net dû à la fin de l'année 2010 en vertu de cette ouverture de crédit est de 3,2 millions €.

Sous réserve du remboursement prévu en 2010 du solde de 750 K€, sur un prêt sur 5 années contracté auprès des mêmes banques, la ligne de crédit revolving sera la seule dette bancaire de United Anodisers N.V./S.A. subsistant au 31 décembre 2010.

Sur la base des prévisions actuelles de la trésorerie disponible en 2010, la Société ne sera pas en mesure de rembourser l'intégralité du montant de cette ligne de crédit revolving et, comme cela avait d'ailleurs été prévu dès l'origine, ce prêt devra être refinancé.

Nonobstant un contexte bancaire difficile en 2010, le conseil d'administration estime raisonnablement que cette dette pourra être entièrement refinancée avant son terme. Cette conviction repose sur (1) la restructuration réussie de l'activité en 2009, (2) la forte performance de la Société en 2010 jusqu'à ce jour, (3) la disponibilité d'actifs et de trésorerie de couverture et (4) l'absence d'autres dettes, United Anodisers ayant jusqu'à aujourd'hui scrupuleusement respecté l'échéancier de remboursement de sa dette.

La Société est actuellement en discussion avec trois banques belges, dont deux sont membres du consortium actuel, et elle a en outre donné mandat à une banque d'investissement du Royaume-Uni pour l'assister dans le refinancement de sa dette.

Dans l'hypothèse, que le conseil d'administration juge aujourd'hui improbable, où le refinancement recherché ne pourrait pas être obtenu avant la fin de l'année, la Société serait contrainte de négocier avec les banques concernées le maintien de cette ligne de crédit mais elle serait alors en très mauvaise position pour en discuter les conditions. Ce n'est que si la société ne parvenait pas non plus à négocier une telle extension de la durée de la ligne de crédit, qu'elle se trouverait dans l'incapacité de rembourser ses dettes.

Les activités de l'entreprise, ainsi que les facteurs susceptibles d'affecter son développement futur, sa performance et sa position financière, sont décrites plus loin dans le rapport de gestion. La situation financière de l'entreprise, ses cash flows, ses liquidités et ses engagements financiers sont décrits dans les états financiers et dans les Notes 11, 13, 14, 15 et 17.

Compte tenu des mesures déjà prises par la direction et en l'état actuel des discussions avec ses différentes banques et conseils, le conseil d'administration estime que l'hypothèse la plus probable est que l'entreprise disposera dans un futur proche, des ressources nécessaires pour assurer la continuité de son exploitation. En conséquence, il retient la situation de « going concern » comme base comptable pour la préparation des comptes financiers annuels.

Facteurs de risque opérationnels

Le Groupe est évidemment sujet à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion pointue de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. Le procédé de production de la société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie électrique et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques susceptibles de ne pas pouvoir être intégralement répercutées dans les prix de vente.

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs de métal en réaction aux mouvements marqués des prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la société, les fluctuations du chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significatif sur le cash flow et la rentabilité.

Compte tenu de la nouvelle activité « Projets », menée sous le nom « United Anodisers », le Groupe devra maintenant fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface. Ceci implique, pour une partie de l'activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique du Groupe, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont couverts à terme. Occasionnellement, le Groupe peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des niveaux de stocks de métal très limités, dont la valeur sera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Puisque le Groupe peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, ce type de métal ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité des laminoirs peut générer des délais de livraison. Ce problème de capacité peut provoquer un manque de métal sur le marché, ce qui a pour conséquence de réduire la quantité de métal disponible pour un traitement par le Groupe et, en conséquence, ponctuellement freiner la croissance des ventes.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres facteurs susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2009

Le 11 août dernier, United Anodisers a réuni ses actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a adopté les résolutions suivantes :

Modification de la dénomination sociale de la Société en « United Anodisers » avec effet immédiat. Utilisée commercialement depuis 2007, cette nouvelle dénomination contribue à doter le Groupe d'un nom plus en adéquation avec sa vocation, son profil et ses ambitions

- Mise en œuvre d'un plan de stock options exclusivement réservés aux ouvriers de la Société avec l'émission de 52 917 droits de souscription, chaque droit de souscription permettant à son bénéficiaire d'acquérir une action.
- Augmentation de capital avec suppression du droit de souscription préférentielle par création de 88 196 actions nouvelles, souscrites et intégralement libérées par Keenexcess Limited (voir Principales transactions avec parties liées).

Cette dernière faisait suite à la décision du Conseil d'administration du 29 avril 2009 de mettre en application une décision précédemment prise le 12 mai 2006, par laquelle Finance & Management International N.V devait recevoir un versement conditionnel d'un montant équivalent à la valeur de 5% du capital social de la Société. Ce versement était soumis aux conditions suivantes :

- que ce versement conditionnel soit immédiatement et intégralement effectué au bénéfice de M. Timothy Hutton
- que M Timothy Hutton ou une compagnie possédée ou contrôlée par M. Hutton investisse immédiatement et intégralement la somme correspondante à ce versement conditionnel dans de nouvelles actions ordinaires de la Société et
- qu'une Assemblée Générale Extraordinaire approuve cette augmentation de capital

Cette transaction avait d'abord donné lieu à une provision de 288 K€, enregistrée dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009. Un montant complémentaire de 33 K€ a par la suite été enregistré dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009. Etant donné le réinvestissement immédiat des fonds concernés en actions ordinaires de la Société, les capitaux propres et les liquidités de la société n'ont pas été affectés par cette transaction.

Le plan de stock options réservé aux ouvriers a été mis en œuvre le 22 décembre 2009. Il a été proposé à tous les ouvriers éligibles de souscrire à ce plan. A l'heure actuelle, le nombre d'options souscrites représente un total de 5000 actions.

CONCLUSION

Au premier trimestre 2010, le Groupe vient de connaître une forte hausse de la demande dans l'activité d'anodisation en continu, hausse que le Conseil d'administration attribue au restockage par les distributeurs de métaux en Europe et Amérique du Nord. Les ventes dans l'activité anodisation par lots continuent en revanche de souffrir des effets de la faiblesse du marché des projets architecturaux au Royaume-Uni.

L'augmentation des ventes consolidées, conjuguée aux efforts de restructuration opérationnelle réalisés en 2008-09, conduisent pour ce trimestre à un cash flow Groupe et une rentabilité opérationnelle en forte amélioration.

Cependant, la hausse de la demande provoquée par le restockage chez les distributeurs n'est généralement que temporaire. Le Conseil d'administration considère pour sa part que l'incertitude demeure quant à la durabilité de l'amélioration des fondamentaux économiques en Amérique du Nord et en Europe, de sorte qu'il n'est pas possible de dire aujourd'hui si le niveau actuel de la demande dans l'activité d'anodisation en continu, se maintiendra dans les prochains mois.

Le 29 avril 2010

Le Conseil d'Administration



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	2	22 316	29 232	27 962
Coûts de production	3	-16 959	-23 364	-21 740
Résultat brut	2	5 357	5 868	6 222
Frais des services commerciaux et administratifs		-5 981	-5 241	-4 812
Frais de recherche & développement	4	-109	-180	-239
Résultat d'exploitation	2,3	-733	447	1 171
Frais financiers	6	-914	-1 172	-1 405
Résultat net avant impôts		-1 646	-725	-234
Impôts différés reconnus	7	27	37	33
Impôts	7	53	-236	-122
Résultat net après impôts		-1 567	-924	-323
Part du groupe		-1567	-924	-394
Part des tiers		-	-	71
Résultat net et dilué par action		-0,95 €	-0,57 €	-0,21 €
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	13.2	1 657 341	1 622 798	1 553 365

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Résultat net après impôts		-1 567	-924	-323
Autres éléments du résultat global				
Cash flow hedges	17.6.2	-20	-51	92
Ecart de conversion	13.2	100	285	-231
Résultat total global		-1 487	-690	-462
Part du groupe		-1 487	-690	-533
Part des tiers		-	-	71

Les notes des pages 28 à 56 font partie intégrante de ces états financiers.

POSITION FINANCIERE - BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Note	2009	2008	2007
Actifs non circulants				
Immobilisations corporelles	8.1	19 193	21 765	24 940
<i>Terrains et constructions</i>		<i>7 373</i>	<i>7 531</i>	<i>8 518</i>
<i>Installations et machines</i>		<i>11 789</i>	<i>14 198</i>	<i>16 354</i>
<i>Mobilier et outillage</i>		<i>31</i>	<i>36</i>	<i>68</i>
Immobilisations incorporelles	8.2	2 291	2 217	2 774
Impôts différés	7.2	836	836	836
Garanties & dépôts		83	62	48
Total		22 403	24 880	28 598
Actifs circulants				
Stocks	9	1 255	1 595	1 669
Créances	10	4 318	5 935	5 792
Instruments financiers	17	-	-	75
Liquidités	11	2 079	1 692	1 807
Total		7 652	9 222	9 343
Total de l'Actif		30 055	34 102	37 941
Financés par				
Capitaux propres				
	13			
Capital appelé		5 166	4 885	4 714
Prime d'émission		2 700	2 650	2 650
Réserves		3 860	5 619	6 933
Emprunts convertibles en capital/minorité		-	-	511
Intérêt minoritaire		-	-	71
Réserve instruments financiers		-215	-195	33
Total		11 511	12 959	14 912
Établissements de crédit : Dettes à plus d'un an	13.3	6 355	7 503	14 520
Impôts	7	22	194	118
Impôts différés	7	303	286	444
Autres sources de fonds				
Subventions		0	16	33
Dettes à court terme				
Instruments financiers	17	215	195	42
Dettes bancaires à court terme	13.3	6 310	7 362	2 990
Créditeurs	12	5 338	5 587	4 882
Total		11 863	13 144	7 914
Total du Passif		30 055	34 102	37 941

Les notes des pages 28 à 56 font partie intégrante de ces états financiers.

ETAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (K€)	Notes	2009	2008	2007
Liquidités en début d'exercice	11	1 692	1 807	2 081
Cash flow des activités d'exploitation:				
Résultat d'exploitation et autres profits	2	-733	447	1 171
Amortissements normaux	3,8	2 518	3 169	3 144
Amortissement des subventions		-16	-17	-17
Impôts	7	-74	-80	-116
Rémunération fondée sur des actions	13.1		288	-
Diminution/(Augmentation) des créances	10	1 617	-395	395
Diminution/(Augmentation) des stocks	9	340	47	-125
(Diminution)/Augmentation des créditeurs	12	-249	874	-68
Produits financiers	6	34	248	112
Charges financières	6	-947	-1 420	-1 517
<i>dont intérêts payés</i>		<i>-755</i>	<i>-1 185</i>	<i>-1 394</i>
Différence de change		13	-276	-
Total cash flow des activités d'exploitation		2 503	2 885	2 979
Cash flow des activités d'investissement:				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8	-263	-702	-1 478
Prix de vente d'immobilisations vendues		301		
Subventions		0	57	35
Remboursements/(Paiements) cautions et dépôts		-22	-13	-
Total cash flow des activités d'investissement		16	-658	-1 443
Cash flow d'acquisition des entreprises liées		-	-422	-3 492
Ressources nettes de liquidités avant financement		2 519	1 517	-1 956
Cash flow des activités de financement:				
Remboursement d'emprunts à long terme incl écart de conversion	13.3	-2 393	-2 771	-3 579
Mouvements d'emprunts à court terme incluant écart de conversion	13.3	78	536	2 719
Frais financiers sur nouveaux emprunts	13.3	-	-	-159
Amortissements frais financiers	13.3	117	144	184
Achat actions (contrat de liquidité)	13.2	5	31	3
Augmentation capital	13.2	33	-	2 525
Paiement capital/capital appelé	13.2	-	140	-6
Total cash flow provenant des activités de financement		-2 161	-1 920	1 696
Augmentation/ (Diminution) des liquidités		358	-115	-260
Ecarts de conversion		29	-	-20
Total augmentation/ (diminution) des liquidités		387	-115	-280
Liquidités en fin d'exercice	11	2 079	1 692	1 807

Les notes des pages 28 à 56 font partie intégrante de ces états financiers.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES FONDS PROPRES

K€	Notes	Capital souscrit	Capital non appelé	Achat actions propres	Prime d'émission	Réserves	Réserve instruments financiers	Intérêt minorité	Total
Solde au 1er janvier 2008	13	4 914	-140	-60	2 650	6 933	33	582	14 912
Bénéfice/(Perte) net pour la période		-	-	-	-	-924	-	-	-924
Réserve pour paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	-	288	-	-	288
Achats actions propres (contrat de liquidité)		-	-	31	-	-	-	-	31
Intérêt minoritaire		-	-	-	-	71	-	-71	-
Emprunts convertibles en capital/minorité		-	-	-	-	-	-	-511	-511
Ecart de conversion		-	-	-	-	-749	-	-	-190
Capital appelé		-	140	-	-	-	-	511	511
Instruments financiers		-	-	-	-	-	-228	-	-228
Solde au 31 décembre 2008	13	4 914	-	-29	2 650	56 919	-195	-	12959
Solde au 1er janvier 2009	13	4 914	-	-29	2 650	5 619	-195	-	12 959
Bénéfice/(Perte) net pour la période		-	-	-	-	-1 567	-	-	-1 567
Augmentation du Capital		271	-	-	50	-	-	-	321
Réserve pour paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	-	-288	-	-	-288
Achat action propres (contrat de liquidité)		-	-	5	-	-	-	-	5
Ecart de conversion		5	-	-	-	95	-	-	100
Instruments financiers		-	-	-	-	-	-20	-	-20
Solde au 31 décembre 2009	13	5 190	-	-24	2 700	3 859	-215	-	11 511

Les notes des pages 28 à 56 font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

(a) Activités

United Anodisers S.A. (la « Société ») et ses filiales, Coil GmbH, Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited ont pour activité le traitement de surface (anodisation) d'aluminium et interviennent en tant que sous-traitants spécialisés dans le traitement de surface, pour le compte des plus grands laminoirs d'aluminium, des transformateurs d'aluminium et de consommateurs finaux, principalement en Europe.

United Anodisers S.A., agissant sous le nom de « United Anodisers », est également fournisseur d'aluminium anodisé (métal plus traitement de surface) pour des projets architecturaux hors Europe.

(b) Principes comptables

United Anodisers S.A. est une société de droit belge. La Société tient sa comptabilité en Euros (€).

Les comptes consolidés de United Anodisers S.A. clos le 31 décembre 2009 comprennent la Société et ses filiales (ensemble « United Anodisers » ou « le Groupe »). Le conseil d'administration a arrêté les comptes en date 29 avril 2010.

(c) Déclaration de conformité

Les comptes consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables International Financial Reporting Standards (« IFRS ») et les interprétations publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (« IASB ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

(d) Base de la présentation

Les comptes annuels sont présentés en Euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont repris à leur juste valeur.

Les comptes annuels consolidés donnent la situation financière en date du 31 décembre 2009 et se rapportent à la période de 12 mois se clôturant au 31 décembre 2009.

La préparation des comptes annuels en conformité avec les IFRS requiert que le management procède à des estimations et définisse des hypothèses qui impactent le montant des actifs, passifs, charges et produits. La réalité peut différer de ces estimations. Les estimations comptables ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les ajustements des estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles ont été revues si cette revue ne concerne que cette période, ou dans la période au cours de laquelle la révision a eu lieu et dans les périodes futures si cette révision affecte tant la période actuelle que les périodes future.

(e) Règles de consolidation

La méthode de consolidation par intégration globale concerne toutes les filiales qui sont contrôlées par United Anodisers S.A., la société mère. Les sociétés filiales sont celles dans lesquelles la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles la Société détient par ailleurs, un contrôle de fait, de façon à obtenir des avantages de ses activités.

Lorsqu'une filiale, au cours de l'exercice, commence à être contrôlée ou cesse d'être contrôlée, ses résultats sont inclus uniquement à partir de, ou jusqu'à la date à laquelle, le contrôle commence ou cesse.

Toute balance ou transaction entre les entreprises du Groupe est éliminée. Une liste des filiales du Groupe est fournie dans la Note 18.

(f) Devises

Les transactions libellées dans d'autres devises que l'Euro sont enregistrées initialement au taux en vigueur au jour de la transaction. Lors de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion qui en résultent sont prises en compte dans le résultat de la période.

Les états financiers statutaires de chaque entité du groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité du groupe sont exprimés en Unités Monétaires («CU»), qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Pour la présentation des rapports financiers consolidés, les actifs et passifs des filiales étrangères du Groupe sont exprimés en unités monétaires en utilisant les taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen pour chaque période mensuelle. Les différences de changes résultants, le cas échéant, sont comptabilisées dans le résultat compréhensif et cumulé dans les capitaux propres (et attribuées aux intérêts minoritaires, le cas échéant).

Le Goodwill et ajustements à la juste valeur résultant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et son en conséquence convertis au taux de clôture.

(g) Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

United Anodisers a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de United Anodisers consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par United Anodisers pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments de couverture sous les capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée directement dans le compte de résultats.

(h) Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les immeubles, machines et outillages sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, et sont diminués des amortissements cumulés et des dépréciations, voir Note 1(k). Les terrains ne sont pas amortis. Le prix d'acquisition des immeubles, machines et outillages inclut le prix d'achat des matériaux, la main-d'œuvre, les frais environnementaux et les autres frais.

L'immeuble de United Anodisers S.A. à Landen en Belgique a toutefois fait l'objet d'une réévaluation en 1989. L'écart de réévaluation correspondant, compris dans les fonds propres, est transféré progressivement dans les réserves à concurrence des amortissements annuels actés sur cet écart de réévaluation. Depuis, United Anodisers S.A. n'a plus appliqué que le traitement de référence pour ses immobilisations corporelles.

Les dotations aux amortissements sont calculées de manière à amortir les immobilisations de façon linéaire sur leur durée probable d'utilisation économique. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour utilisation.

Les taux d'amortissement en vigueur sont les suivants :

Constructions	10 - 25 ans
Lignes de production no.4 et no. 5	20 ans
Machines et outillage	3 - 20 ans
Mobilier et matériel roulant	3 - 20 ans

Les subventions non remboursables dont bénéficie la nouvelle ligne de production n° 5 de Coil GmbH en Allemagne sont déduites de son prix d'acquisition au moment de leur encaissement. L'amortissement des investissements correspondants est calculé sur le montant net de subventions.

Lorsque des éléments d'immobilisations corporelles ont des durées de vie économique utiles différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économique futurs de l'actif concerné, sont comptabilisés en charges.

Certains actifs de la société font l'objet d'une inscription hypothécaire de premier rang. Au 31 décembre 2009, ils se chiffraient à 1 593 K€ (2008: 2 311 K€) pour United Anodisers S.A., 5 477 K€ (2008: 7 497€) en premier et second rang pour Coil GmbH et 1 206 K€ (2008 :1 002K€) pour United Anodisers et ses filiales. United Anodisers S.A. se porte caution de Coil GmbH pour un montant maximum de 13 580 K€.

Leasing

Les installations et outillages pris en leasing pour lesquels la Société assume tous les risques et bénéfices sont classés sous la dénomination « leasing financier ». Les autres biens en leasing sont classés sous la dénomination «leasing opérationnel».

Les leasings financiers sont repris au bilan par l'enregistrement d'un actif et d'une dette d'un montant équivalent à la valeur actuelle des paiements de leasing minima à la date de l'acceptation dudit leasing. Les biens en leasing repris à l'actif sont amortis conformément à la politique d'amortissement de la société. Les dettes de leasing sont diminuées des remboursements en capital, alors que la partie du paiement ayant trait à la charge d'intérêt est directement portée en résultat.

Les paiements effectués dans le cadre des leasings opérationnels sont enregistrés au compte de résultat, par tranches égales, pendant la durée du leasing, sauf lorsqu'une autre alternative est plus représentative de la durée pendant laquelle la société bénéficie de l'usage de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les charges liées à leur mise en service sont comptabilisés à leur prix d'acquisition et sont amortis sur 10 ans.

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation d'un actif sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

A chaque clôture le group revoit les valeurs comptables de ses actifs corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il y a des raisons de penser que ces actifs seraient porteurs d'une possible moins-value. Dans ce cas, la valeur récupérable est utilisée pour estimer cette éventuelle moins-value. A défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles, l'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs de l'entité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable.

Goodwill

Les acquisitions de filiales et d'activités sont comptabilisées selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs (à la date d'échange) des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise, augmenté de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation sont portés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale comptabilisés à la date de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme un actif évalué au coût diminué du cumul des moins-values. Si le goodwill est négatif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat parmi les « Autres produits ».

Lors de la cession d'une filiale, le montant attribuable au goodwill est inclus dans la détermination du résultat de la cession.

Le Goodwill et ajustements à la juste valeur résultant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de l'activité à l'étranger et sont en conséquence convertis au taux de clôture.

(i) Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. La valeur d'acquisition est établie selon la méthode FIFO (« first-in, first-out ») ; elle inclut les frais d'acquisition des stocks ainsi que les frais de transports et de conditionnements encourus. La valeur d'acquisition des stocks selon la méthode FIFO se justifie par le fait que le stock comptable se constitue de produits consommables (par exemple les produits chimiques) et de pièces de rechange.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, diminué des frais d'achèvement et des frais nécessaires à la réalisation de la vente.

Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins-values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

(j) Créances commerciales

Les créances commerciales sont initialement valorisées à leur valeur réelle. A chaque clôture comptable, une revue des créances commerciales douteuses est effectuée sur base d'une analyse détaillée de tous les montants dont la date d'échéance a été dépassée de plus de 60 jours. Au 31 décembre, aucune provision pour créances douteuses n'a été constituée.

(k) Dépréciation

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur présente des flux de trésorerie estimés futurs. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie estimés futurs sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt de marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif. Pour les actifs qui eux-mêmes ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une dépréciation est reprise pour les éléments de l'actif lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

(l) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière assez fiable.

(m) Avantages du personnel

La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de United Anodisers et par les membres du personnel.

Le coût du plan de pension de type prestations définies, lequel ne concerne que quelques employés, est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des employés participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obligations relatives aux pensions.

Les contributions aux plans de pension sont reconnues comme une dépense lorsque les employés concernés ont gagné droit à ces avantages.

Pour les régimes de retraite définis, le coût des prestations est déterminé en utilisant la méthode « Projected Unit Credit Method », avec des évaluations actuarielles effectuées à la fin de chaque période. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 pour cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation des avantages du régime de retraite du Groupe et la juste valeur des actifs du régime de retraite à la fin de l'année précédente sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste de vie professionnelle des employés qui y participent. Les charges liées aux services passés sont comptabilisées immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, et dans le cas contraire sont amorties de façon linéaire sur la durée moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.

L'obligation des avantages pour le régime de retraite reconnu dans le rapport financier représente la valeur actualisée de l'obligation de prestations définies, ajustée par les gains et pertes actuariels non comptabilisés ainsi que pour les coûts des services passés et par la réduction de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Tout actif résultant de ce calcul est limité aux pertes actuarielles non réalisées et aux coûts des services passés, plus la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions des cotisations futures du régime.

Les obligations de la Société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

Au 31 décembre 2009 aucune option n'avait été attribuée. A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stock options avaient été attribuées. Aucune comptabilisation de cet avantage n'a été effectuée au 31 décembre 2009, car l'avantage avait une valeur totale non significative.

(n) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Ensuite, ils sont valorisés à leur « coût amorti », toute différence entre le coût et la valeur de remboursement est reprise au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles inclut les charges d'intérêts afférentes aux capitaux empruntés pour le financement de l'immobilisation pendant la période qui précède la mise en service effective.

(o) Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

(p) Impôts

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'impôt différé actif sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent sera réalisé.

L'impôt sur le résultat de l'exercice consiste en l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique « capitaux propres » ; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite « liability method » sur toutes les différences temporaires existant entre la base fiscale et la base comptable. Ceci est valable aussi bien pour les postes d'actif que pour les postes du passif. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés.

(q) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reprend le montant des ventes aux clients hors TVA et autres taxes sur le chiffre d'affaires.

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque le service a été effectué et les risques et bénéfices sont transférés. En cas de risque concernant la réalisation du paiement intégral de ce chiffre d'affaires, la différence est provisionnée, soit par le biais des avoirs à établir, soit par la constitution d'une provision pour créances douteuses.

(r) Subventions

Les subventions gouvernementales ne sont reconnues que lorsque suffisamment de certitudes existent quant à leur octroi et quant au respect par la société des conditions associées à ces subventions. Les subventions sont prises en résultat de manière systématique, conformément au plan d'amortissement des immobilisations à l'origine de ces subventions.

Les subventions du Groupe sont principalement obtenues lors de la construction de l'usine à Bernburg en Allemagne. Il s'agit de subventions reçues du Landesförderinstitut Sachsen-Anhalt, dont les fonds proviennent du « Land » Sachsen-Anhalt, de la République allemande et des fonds européen pour le développement régional et du Finanzamt, le ministère des finances allemand.

(s) Information sectorielle

Depuis les acquisitions au Royaume Uni en février 2007, le Groupe considère que ses activités sont réparties en deux secteurs :

- l'anodisation en continu (United Anodisers S.A./N.V. et Coil GmbH)
- l'anodisation par lots (United Anodisers Limited, anciennement Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited.)

(t) Standards et interprétations nouveaux ou changés

Application de nouvelles normes, amendements et interprétations des normes actuelles

Au courant de l'exercice, les normes, amendements et interprétations des normes suivants ont été appliqués :

Le Groupe n'a appliqué aucune nouvelle norme IFRS si elle n'a pas été rendue obligatoire en 2009.

- Amendements à IFRS 7 - Amélioration de la publication des instruments financiers
- Amendements à IFRS 8 - Segments opérationnels
- Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers : présentation révisée
- Amendement à IAS 23 - Coûts d'emprunts
- Amendement à IFRS 2 - Rémunération sous forme d'actions : conditions d'acquisition des droits et annulations
- Amendements à IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation
- Amélioration des IFRS (2009)
- IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers
- Dérivés incorporés (amendements à IFRIC 9 et IAS 39)

Cette application n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au moment d'application initiale et n'ont pas mené à des changements portants sur les principes de valorisation. Par ailleurs, le Groupe a décidé de ne pas appliquer de nouvelles normes, standards et interprétations rétrospectivement.

Normes et interprétations publiées, mais pas encore en vigueur au cours de l'exercice

La Société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations nouvelles ou révisées qui n'étaient pas encore obligatoires au 31 décembre 2009 :

- IFRS 1 (révisé en 2009) Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IFRS 2 (révisé en 2009) Paiement fondé sur des actions - Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IFRS 3 (révisé en 2008) Regroupements d'entreprises ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er juillet 2009 ou après.
- IFRS 5 (révisé en 2009) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées — Amendements résultant des améliorations annuelles des IFRS d'avril 2009 ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IFRS 9 Instruments financiers (émis le 12 novembre 2009)
- IAS 1 (révisé en 2009) Présentation des états financiers
- IAS 7 (révisé en 2009) État des flux de trésorerie ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IAS 17 (révisé en 2009) Contrats de location ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IAS 32 (révisé en 2009) Instruments financiers : présentation ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er février 2010 ou après.
- IAS 39 (révisé en 2009) Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er janvier 2010 ou après.
- IFRIC 17 Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er juillet 2009 ou après.
- IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients ; applicable pour les périodes annuelles commençant le 1er juillet 2009 ou après.

Nous sommes de l'opinion que l'application des nouvelles normes et interprétations n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers au moment d'application initiale, autre que des informations supplémentaires à inclure dans les états financiers.

Normes, amendements et interprétations des normes existantes qui ont été publiés mais pas encore mis en application par l'Union Européenne

- IAS 24 revu : Informations relatives aux parties liées (émis le 4 novembre 2009)
- Amendement de IFRIC 14 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (émis le 26 novembre 2009)
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (émis le 26 novembre 2009)
- IFRS 9 Instruments financiers (émis le 12 novembre 2009)

2. INFORMATIONS PAR SEGMENT

PAR ACTIVITÉ K€	Anodisation en continu		Anodisation par lots		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	15 910	20 265	6 406	8 967	22 316	29 232
Résultat brut	3 645	2 863	1 712	3 005	5 357	5 868
Résultat opérationnel	-1 167	-560	434	1 007	-733	447
Revenus financiers	-	-	-	-	34	248
Frais financiers	-	-	-	-	-947	-1 420
Résultat Net	-	-	-	-	-1 567	-924
Autres informations						
Actifs segmentés (hors interco)	23 998	27 716	3 890	4 311	27 888	32 027
Autres actifs	-	-	-	-	2 167	2 075
Actif total	23 998	27 716	3 890	4 311	30 055	34 102
Dettes (hors interco)	16 126	18 635	2 418	2 222	18 544	20 857
Investissements	218	619	45	83	263	702
Amortissements	2 338	3 126	180	64	2 518	3 190

PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE K€	Belgique		Allemagne		France		Royaume Uni		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Actifs segmentés	13 758	16 455	9 661	11 145	579	116	3 890	4 311	27 888	32 027
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	2 167	2 075
Actif total	13 758	16 455	9 661	11 145	579	116	3 890	4 311	30 055	34 102
Investissements	194	444	13	132	11	43	45	83	263	702
Amortissements	1 748	2 542	585	585	5	0	180	64	2 518	3 062
Chiffre d'affaires	15 910	20 265	-	-	-	-	6 406	8 967	22 316	29 232

Le chiffre d'affaires comprend des ventes de métal anodisé pour un montant de 832 K€ représentant une marge brute d'environ 190K€.

La production de Coil GmbH est entièrement faite en sous-traitance pour United Anodisers S.A./N.V. En conséquence, la totalité de son chiffre d'affaires est éliminé dans les comptes consolidés. Les services de la société française, United Anodisers SAS sont entièrement effectués pour le compte du groupe. En conséquence, la totalité de son chiffre d'affaires est également éliminée dans les comptes consolidés.

Les utilisateurs finaux des produits traités par la société sont géographiquement très dispersés. L'analyse des ventes aux clients directs par région géographique peut s'établir comme suit:

K€	2009	2008
Allemagne	8 571	9 179
Royaume-Uni	5 672	8 448
Belgique	2 305	3 299
France	2 399	2 757
Italie	1 688	2 361
Etats Unis	142	1 553
Autres pays	1 539	1 635

3. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est établi après déduction des coûts de productions et des éléments suivants:

K€	2009	2008
Dotations aux amortissements (note 8)	2 518	3 062

4. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

K€	2009	2008
Total des frais de recherche et développement de l'exercice	109	180

Les frais de recherche et développement concernent le développement et l'amélioration des procédés et produits existants.

5. ANALYSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Nombre d'employés et coûts y afférents	2009	2008
Nombre moyen d'employés		
Direction et administration	64	70
Production	178	177
Total	242	247

Frais de personnel	K€	K€
Salaires	6 645	7 233
Charges sociales et autres charges de personnel	1 892	2 456
Total	8 537	9 689

6. RÉSULTAT FINANCIER

K€	2009	2008
Produits financiers	-34	-248
Charges de la dette bancaire	824	1 336
Frais financiers et bancaires	123	84
Total	914	1 172

7. IMPÔTS

7.1. IMPÔTS COURANTS

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre l'impôt sur le revenu calculé au taux applicable et la charge d'impôt sur le revenu :

K€	2009	2008
Charge d'impôts courants	-	-
Exercice en cours	-	-
(reprises)/Compléments de provision des exercices antérieurs	-	-
Impôts différés	-	-
Création et reprise de différences temporaires	118	187
Impôts différé actif calculé sur perte des exercices antérieurs	-118	-187
Total d'impôts repris en compte de résultats	-	-

Réconciliation de la charge d'imposition effective:

K€	2009	2008
Bénéfice avant impôts	-1 646	-437
Adjustement de la base taxable		
Charges non déductibles fiscalement	222	260
Intérêts notionnels	-398	-404
Total	-1 822	-581
Charge d'impôt sur base du taux applicable en Belgique	-	197
Effet des pertes de l'exercice pour lesquelles aucun impôts différé	-	-
Différence de taux d'imposition	-221	-39
Utilisation de pertes fiscales récupérables	221	236
Impôt différé actif calculé sur pertes fiscales antérieures	-	-
Autres ajustements	-	-
Total	-	-

Les taux d'imposition applicables au Groupe dans les pays où il opère est de 33,99% (Belgique), 26,38% (Allemagne), 28,0% (Royaume Uni) et de 33,33% (France).

L'impôt des sociétés est calculé sur base des comptes annuels de la société, établis conformément à la législation en vigueur dans le pays d'immatriculation des différentes sociétés.

Au 31 décembre 2009, la société mère faisait état de pertes fiscales de 17 049 K€ (2008: 15 471 K€) et Coil GmbH 1 982 K€ (2008 : 2 072 K€). Les pertes fiscales de la maison mère peuvent, selon la législation belge en vigueur, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables, sans restriction de durée, à condition toutefois que les entreprises concernées ne modifient pas leurs activités ni leur structure juridique. Les pertes fiscales en Allemagne peuvent, sous certaines conditions, être reportées et imputées sur les futurs revenus taxables.

7.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS

K€	Actifs		Passifs	
	2009	2009	2009	2008
Immobilisations corporelles	-	-	303	266
Pertes fiscales reportées	836	836	-	-
Autres éléments	-	-	-	-
Impôts différés bruts	836	836	303	266
Compensation fiscale	-	-	-	20
Impôts différés net	836	836	303	286

Des pertes fiscales pour une valeur de 14 590 K€ (2008 : 13 011 K€) n'ont pas été considérées pour le calcul des impôts différés actifs.

8. IMMOBILISATIONS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

K€	Terrains et bâtiments	Installations et Constructions	Mobilier Machines et Outillage	Total
Valeur d'acquisition:				
Au 1er janvier 2009	14 959	61 850	779	77 588
Différence de conversion	77	108	9	194
Additions	10	174	4	188
Subventions	-	-	-	-
Ventes	-477	-	-6	-483
Reclassement	619	-585	-45	-11
Au 31 décembre 2009	15188	61547	741	77 476
Amortissements:				
Au 1^{er} janvier 2009	7 428	47 652	743	55 823
Différence de conversion	7	44	8	56
Dotations de l'exercice	516	1 883	26	2 425
Reprise des amortissements sur l'actif vendu	-7	-	-6	-13
Reclassement	-130	180	-61	-11
Au 31 décembre 2009	7 814	49 759	710	58 283
VNC 31 décembre 2008	7 531	14 198	36	21 765
VNC 31 décembre 2009	7 373	11 789	31	19 193



8.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

K€	Software	Goodwill	Total
Valeur d'acquisition			
Au 1^{er} janvier 2009	1 012	2 075	3 087
Différence de conversion	0	92	92
Additions	75	0	75
Reclassement	82	à	82
Au 31 décembre 2009	1 169	2 167	3 336
Amortissements			
Au 1^{er} janvier 2009	870	0	870
Amortissements	93	à	93
Reclassement	82	à	82
Au 31 décembre 2009	1 045	0	1 045
VNC 31 décembre 2008	142	2 075	2 217
VNC 31 décembre 2009	124	2 167	2 291

9. STOCKS

K€	2009	2008
Matériaux utilisés pendant l'anodisation et pièces détachées	1 255	1 595

Après analyse du stock de pièces détachées, une moins-value de 135 K€ a été enregistrée dans les comptes de l'exercice, portant la provision pour dépréciation du stock à un cumulé de 287 K€.

10. CREANCES

K€	2009	2008
Clients	3 755	4 006
Autres créances	360	1 846
Charges à reporter	202	83
Total	4 318	5 935

Au 31 décembre 2009, aucun effet à recevoir n'avait été escompté par le Groupe (2008: idem).

11. LIQUIDITÉS ET VALEURS DISPONIBLES

L'évolution des liquidités et valeurs disponibles est représentée dans le l'état consolidé des flux de trésorerie à la page 25. Il n'y a pas eu de mouvements non financiers (écarts de conversion) significatifs pendant l'exercice.

United Anodisers N.V./S.A. bénéficie auprès d'un consortium de 5 banques, d'une ligne de crédit revolving à long terme de 3,6 millions €, mise à disposition le 28 décembre 2004 et expirant le 31 décembre 2010. A la signature de ce crédit, la Société a

mis en gage un dépôt en espèces de 400 K€ en couverture des encours sur le crédit. En conséquence, 400 K€ de nos liquidités ne sont pas disponibles pour une autre utilisation que le remboursement de cette dette.

12. DETTES À COURT TERME

K€	2009	2008
Fournisseurs	3 211	3 586
Charges à imputer	329	515
Dettes fiscales et sociales	1 662	1 091
Autres dettes à payer	136	395
Total	5 338	5 587

Les fournisseurs sont généralement payés sur 60 jours et sans paiement d'intérêts. Cependant le fournisseur le plus important de la Société est payé sur 30 jours; au delà de ce délai des intérêts sont payables au taux de 9,5 % par an. Les dettes fiscales et sociales incluent des dettes estimées pour restructuration d'un montant de 350 K€.

13. LE FINANCEMENT DU GROUPE

13.1 Structure financière du Groupe

La structure financière du Groupe consiste des capitaux propres détenus par les actionnaires de la maison-mère, incluant le capital, les réserves et le report à nouveau illustré dans le paragraphe 13.2 ci-dessous, ainsi que des dettes, incluant les emprunts illustrés dans le paragraphe 13.3 ci-dessous, et les liquidités et assimilés liquidités.

Le coefficient d'utilisation des fonds propres

Suite à la construction de l'usine en Allemagne, l'endettement du Group a atteint un niveau très important, et le coefficient d'utilisation des fonds propres a frôlé les 300%. Le Groupe est depuis dans un optique de désendettement. En conséquence, le coefficient d'utilisation des fonds propres est à la baisse depuis lors et représentait 92% au 31 décembre 2009.

K€	2009	2008	2007
Dettes bancaires	12 666	14 865	17 510
Liquidités et équivalents de liquidité	-2 079	-1 692	-1 807
Dettes nettes	10 587	13 173	15 703
Capitaux investis (capitaux propres du Groupe)	11 511	12 959	14 912
Rapport entre la dette nette et les capitaux investis	0,92	1,02	1,05

Analyse des modifications de la structure de financement

K€	Emprunts	Capital
Au début de l'exercice:	14 865	4 885
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	7 362	-
<i>A plus d'un an</i>	7 503	-
Mouvements de l'exercice:		
Ecart de conversion	-48	5
Remboursements d'emprunts à long terme	-2 469	-
Augmentation encours disponibilités de caisse	435	-
Frais	-115	-
Rachat actions propres (contrat de liquidité)	-	5
Augmentation du capital	-	271
Au 31 décembre 2009:		
<i>Dont</i>		
<i>A moins d'un an</i>	6 311	-
<i>A plus d'un an</i>	6 356	-
Total	12 667	5 166

13.2 Capitaux propres

Le capital souscrit de la société comprend les actions ordinaires, sans notion de valeur nominale, suivantes:

	Nombre d'actions ordinaires	K€
Au 1er janvier 2009		
Capital souscrit	1 622 798	4 914
Reclassement		5
Augmentation de capital	88 196	271
Au 31 décembre 2009	1 710 994	5 190
Actions au porteur	1 710 993	
Actions nominatives	1	

En application des dispositions de la loi belge et des statuts de la société, chaque action ordinaire confère à son porteur le droit:

- de recevoir les dividendes décidés par le Conseil d'administration, conjointement à d'autres formes de distributions réalisées au prorata
- de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle et lors des Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires de la société.

La société a émis 336 449 parts de fondateur (2008: idem), non transférables. Une part de fondateur n'a pas de valeur économique en termes de dividendes ou d'autres distributions, mais il confère le même droit de vote qu'une action ordinaire.

Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action	2009	2008
Actions ordinaires au 1 ^{er} janvier	1 622 798	1 622 798
Effet des actions émises	34 543	-
Nombre moyen pondéré d'actions	1 657 341	1 622 798

Prime d'émission

K€	2009	2008
Au 1er janvier	2 650	2 650
Prime d'émission	50	-
Au 31 décembre	2 700	2 650

Augmentation du capital

Le 11 août dernier, United Anodisers a réuni ses actionnaires lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui a entre autres, adopté la résolution suivante :

Une augmentation de capital avec suppression du droit de souscription préférentielle par création de 88 196 actions nouvelles, souscrites et intégralement libérées par Keenexcess Limited (voir Principales transactions avec parties liées).

Cette dernière faisait suite à la décision du Conseil d'administration du 29 avril 2009 de mettre en application une décision précédemment prise le 12 mai 2006, par laquelle Finance & Management International N.V devait recevoir un versement conditionnel d'un montant équivalent à la valeur de 5% du capital social de la Société. Ce versement était soumis aux conditions suivantes :

- (i) que ce versement conditionnel soit immédiatement et intégralement effectué au bénéfice de M. Timothy Hutton
- (ii) que M Timothy Hutton ou une compagnie possédée ou contrôlée par M. Hutton investisse immédiatement et intégralement la somme correspondante à ce versement conditionnel dans de nouvelles actions ordinaires de la Société et
- (iii) qu'une Assemblée Générale Extraordinaire approuve cette augmentation de capital

Cette transaction avait d'abord donné lieu a une provision de 288 K€, enregistrée dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009. Un montant complémentaire de 33 K€ a par la suite été enregistré dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009. Etant donné le réinvestissement immédiat des fonds concernés en actions ordinaires de la Société, les capitaux propres et les liquidités de la société n'ont pas été affectés par cette transaction, qui a donc engendré une augmentation de capital de 271 K€ assortie d'une prime d'émission d'un total de 50 K€.

Achat d'actions propres

La Société a procédé en 2009 à des rachats d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société de bourse française Portzamparc, exclusivement pour assurer la liquidité de l'action United Anodisers, cotée sur Euronext Paris

(compartiment C). Ces rachats d'actions ont fait l'objet d'un rapport mensuel à l'Autorité des Marchés Financiers en France («AMF»).

Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 140 768 actions propres et à la cession d'un total de 142 293 actions propres. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2009 s'élève à 3,07. Les 80 628 actions acquises en 2009 représentent 4,71 % du capital souscrit et les 81 828 actions propres cédées en 2009, 4,78% du capital souscrit. Le prix total des acquisitions d'actions propres en 2009 s'élève à 291 671 € et les cessions en 2009 représentent une contrevaletur totale de 279 379 €. Le nombre total d'actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2009 est de 7 777 actions, représentant 0,45% du capital souscrit.

13.3 Détail des emprunts bancaires (avant swaps)

K€	Echéances	Taux d'intérêt	2009	2008
Coil S.A.				
Crédit d'investissement	1998-2018	5,15%	270	300
Autres emprunts	1998-2009	7.3%	-	9
Crédit à long terme	2004-2010	EURIBOR+2,5%	1 000	2 000
Crédit à long terme	2004-2010	EURIBOR+2,5%	3 600	3 600
Frais de financement	-	-	-15	-55
Coil GmbH				
Crédit d'investissement	2004-2019	4,30%	3 654	4 038
Crédit d'investissement	2004-2018	EURIBOR +1,85%	2 033	2 258
Autres emprunts	2004-2011	EURIBOR+1,83%	508	847
Autres emprunts	2005-2018	EURIBOR+1,85%	414	460
Crédits court terme	-	-	-	498
Frais de financement	-	-	-225	-278
United Anodisers Limited				
Crédit d'acquisition	2007-2012	LIBOR + 2,0%	0	340
Crédit immobilier	2007-2022	LIBOR + 1,75%	871	890
Crédits court terme		Yorkshire Bank Base Rate + 3,35%	614	38
Frais de financement			-57	-80
Total			12 667	14 865

Échéancier de la dette bancaire (avant swaps):

K€	Au taux fixe		Au taux variable		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
A moins d'un an	416	424	5 895	6 938	6 311	7 362
Plus d'un an, moins de deux ans	416	416	512	672	928	1 088
Plus de deux ans, moins de trois ans a	416	416	343	622	759	1 038
Plus de trois ans, moins de quatre ans	416	416	343	347	759	763
Plus de quatre ans, moins de cinq ans	416	416	343	347	759	763
Plus de cinq ans	1 846	2 260	1 603	2 004	3 449	4 264
Total	3 926	4 348	9 039	10 930	12 965	15 278
Frais financiers	-	-	-	-	-298	-413
Total	3 926	4 348	9 039	10 930	12 667	14 865

Les échéances des dettes à long terme à taux fixe ne dépassent pas 9 ans (2008: 10 ans). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré pour les emprunts était de 5,48 % par an (2008: 6,62 % par an). Le Groupe couvre une partie des emprunts via un swap de taux échangeant un intérêt à taux fixe contre un intérêt à taux variable (voir Note 17).

Tel qu'expliqué dans le rapport de gestion, page 20, la Société a été en situation de non-respect de ses covenants depuis décembre 2008. Aucune action n'a été toutefois entreprise par les banques de la Société pour accélérer le remboursement des dettes ; il n'y a pas eu non plus d'accord de la majorité d'entre elles pour réaménager ou renégocier les conditions de leurs concours financiers au Groupe.

Montants des crédits en défaut au 31 décembre :

K€	2009	2008
Total dû	4 600	5 600
dont:		
Dû en décembre 2010 ("bullet")	3 600	3 600
Dépôt en liquide	-400	-400
Dû net en décembre 2010 ("bullet")	3 200	3 200
Due de mars au décembre 2010	1 000	1 000
Due de mars au décembre 2009	-	1 000

En 2009, United Anodisers S.A. a continué à honorer toutes les échéances de service de ses dettes, conformément aux termes contractuels.

14. DROITS ET ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS

Il n'y avait aucun engagement relatif à l'acquisition d'immobilisations, approuvé par les conseils d'administration de United Anodisers S.A. et ses filiales au 31 décembre 2009.

Les paiements de loyers minimaux dans le cadre de leasings opérationnels non résiliables s'établissent comme suit:

K€	2009	2008
Payable avant fin 2010	101	300
Payable de 2011 au 2014	378	59
Total	479	359

B) PASSIFS ÉVENTUELS

Dans l'exercice de ses activités, le Groupe reçoit, de temps à autre, des réclamations concernant les produits traités. Lorsque ce genre de réclamation met clairement en cause sa responsabilité, la politique de la société a toujours été de régler le litige au plus vite. Dans d'autres cas, la société peut être amenée à participer avec d'autres parties à une procédure juridique au terme de laquelle la responsabilité finale pourra être imputée au fournisseur de métal, au fournisseur de matières premières, voire à la partie responsable de l'usage final ou de l'installation du métal traité par la société. Comme il est d'usage dans ce genre de situation, il se peut en outre que le montant réclamé par une tierce partie excède toute indemnisation raisonnable du préjudice que ladite tierce partie affirme avoir subi. Cela étant, le Groupe ne considère pas qu'une ou plusieurs réclamations en suspens puissent avoir une incidence significativement négative sur ses activités ou sa situation financière.

La société est en litige avec un ancien membre du management. C'est actuellement impossible d'évaluer le résultat de ce litige et les conséquences financières éventuelles. Par mesure de prudence, le Groupe a enregistré une dette estimée qu'il juge suffisante pour couvrir d'éventuels montants à payer (voir Note 12).

15. PLAN DE PENSIONS

La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de United Anodisers et par les membres du personnel.

L'évaluation actuarielle des actifs du plan et obligations liées à ce plan a été effectuée au 31 décembre 2008 par EBCS N/V. Les hypothèses principales utilisées pour la valorisation actuarielle sont illustrées ci-dessous :

%	2009	2008
Taux d'actualisation	6,25	6,25
Retour attendu sur actifs du plan	3,25	3,25
Taux d'augmentation de salaire attendu	1,50	1,50
Inflation	2,00	3,00

Les montants reconnus en compte de résultat liés au plan de pension défini sont les suivants:

K€	2009	2008
Charge liée aux services courants	4	-
Intérêt sur l'obligation	1	-
Retour attendu sur actifs du plan	-1	-
Charge liée aux services passés	1	-
TOTAL	5	-

Le montant représentant l'obligation du Groupe liée au plan de pension définie inclut dans l'état de position financière était comme suit:

K€	2009	2008
Valeur actualisée des obligations de pension financées	25	-
Juste valeur des actifs du plan	25	-
Valeur actualisée des obligations de pension non-financées	-	-

La valeur actualisée des obligations de pension défini a varié comme suit pendant les exercices représentés:

K€	2009	2008
Valeur actualisée des obligations de pension définies au début de l'année	19	-
Pour services actuels	4	-
Charge d'intérêt	1	-
Contribution des bénéficiaires	-	-
(Gains)/pertes actuariels	-	-
Pour services passés	-	19
Valeur actualisée des obligations de pension définies à la fin de l'année	24	19

La valeur actualisée des actifs du plan a varié comme suit:

K€	2009	2008
Valeur actualisée des actifs du plan au début de l'année	18	-
Retour sur investissement attendu	1	-
(Gains)/pertes actuariels	-	-
Contributions de l'employeur	6	18
Contributions du bénéficiaire	-	-
Charge liée aux services passés	-	-
Valeur actualisée des actifs du plan à la fin de l'année	25	18

Les actifs principaux du plan, ainsi que leur taux de retour sont illustrés ci-dessous:

	Retour attendu (%)		Juste valeur des actifs (K€)	
	2009	2008	2009	2008
Obligations d'état	3,25%	3,25%	25	18

Le retour sur actifs du plan n'a pas été substantiellement différent du taux de retour attendu.

16. PARTIES LIÉS

Le Groupe a enregistré les charges suivantes pour rémunération et autres avantages pendant l'exercice:

Catégorie partie liée	€
Administrateurs	62 500
Administrateur déléguée (CEO)	660 954
Management exécutif	509 490

Le détail de ces charges a été décrit avec précision dans la déclaration de gouvernance pages 14-16.

Au 31 décembre, le Groupe avait enregistrée une provision totale de 52 K€ pour rémunération due aux administrateurs.

Au 31 décembre, les seules autres créances et dettes existantes avec parties liées étaient celles avec d'autres entreprises du groupe et ont en conséquence été éliminées dans les états financiers présentés.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

17.1) Catégories d'instruments financiers

K€	2009	2008
Actifs financiers		
Instruments dérivés utilisés dans certaines relations de comptabilité de couverture	-	-
Emprunts et sommes à recevoir (y compris les liquidités et équivalents de liquidité)	6 397	7 627
Passifs financiers		
Instruments dérivés utilisés dans certaines relations de comptabilité de couverture	215	195
Crédits bancaires à long terme mesurés au coût amorti*	6 654	7 916
Crédits bancaires à court terme mesurés au coût amorti*	6 311	7 362
Créditeurs court terme mesurés au coût amorti*	5 338	5 587

*Le coût amorti est dans ces cas l'équivalent de la valeur nette comptable

17.2) Principales règles comptables

Les principales règles et méthodes comptables en vigueur, y compris le critère de reconnaissance, le critère de mesure et la base sur laquelle les recettes et dépenses sont identifiées, pour chaque classe d'actif, pour la dette financière et pour les instruments financiers, sont fournies dans la Note 1.

17.3) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers est déterminée comme suit :

- la juste valeur des actifs et des passifs financiers soumis à des conditions générales standards et négociés sur des marchés de capitaux liquides actifs est déterminée en se référant aux cours du marché ;
- la juste valeur des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des instruments dérivés) est déterminée conformément aux modèles de prix généralement acceptés sur la base d'une analyse des flux de trésorerie actualisés en utilisant les prix de transactions observables sur le marché actuel et les cotations des intermédiaires financiers pour des instruments similaires ;
- la juste valeur des instruments dérivés se calcule en utilisant les cours cotés ; lorsque ces cours ne sont pas disponibles, on a recours à l'analyse des flux de trésorerie actualisés en utilisant la courbe de rendement applicable pour la période de validité des instruments, lorsqu'il s'agit d'instruments dérivés non optionnels et des modèles d'évaluation du prix de l'option pour les instruments dérivés.

Evaluation des dérivés

Les contrats de change à terme sont mesurés en utilisant les cours du change à terme et les courbes de rendement dérivées des cours des taux d'intérêts à l'échéance des contrats.

Les swaps de taux d'intérêt sont mesurés à la valeur présente des flux de trésorerie estimés et actualisés sur la base des courbes de rendement applicables dérivées des taux d'intérêt cotés.

Sauf exceptions détaillées dans le tableau ci-dessous, les administrateurs considèrent que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers valorisés à leur coût amorti dans les états financiers est proche de leur juste valeur :

K€	2008		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers	-	-	-	-
Emprunts :				
Emprunts bancaires à taux d'intérêt fixe	3 926	3 966	4 039	3 111

Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie était de 2,85% (2008 : 11,15%).

La valeur marchande des liquidités, des créances commerciales, des dettes commerciales et des emprunts ne diffèrent pas significativement de leurs valeurs comptables.

17.4) Objectifs de la gestion du risque financier

Ces risques comprennent le risque de marché (notamment le risque de change, les risques sur taux d'intérêt liés à la juste valeur et le risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité et les risques sur taux d'intérêt liés aux liquidités.

Le Groupe s'efforce de minimiser les effets de ces risques en utilisant de temps en temps des instruments financiers dérivés pour couvrir cette exposition. L'utilisation de dérivés financiers est décidée au cas par cas. Le Groupe n'engage, ni ne négocie d'instruments financiers, y compris des instruments financiers dérivés, à des fins spéculatives.

17.5) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les créances commerciales est limité dans la mesure où le poste « Créances commerciales » est présenté après déduction des provisions pour créances douteuses ou irrécouvrables.

Le Groupe a adopté une politique qui n'autorise à commercer qu'avec des contreparties solvables et à obtenir des garanties suffisantes, le cas échéant, afin d'atténuer le risque de défaillances.

Les clients se répartissent entre différents secteurs industriels et différentes zones géographiques. L'évaluation continue du crédit se fait en fonction de la santé financière des clients et, le cas échéant, une couverture par une assurance-crédit est mise en place. Le Groupe utilise les informations financières à la disposition du public et ses propres antécédents de négociation pour coter ses principaux clients.

Le risque de crédit sur les avoirs liquides et instruments financiers dérivés est limité parce que les contreparties sont des banques dont la cote de crédit attribuée par des agences de notation internationales est élevée.

17.6) Risques de marché

Les activités du Groupe l'exposent en tout premier lieu au risque des variations des taux de change des devises étrangères et des taux d'intérêt. Le Groupe engage certains instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de variation des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, notamment:

- des contrats de change à terme pour couvrir le risque de variation des taux de change provenant de l'exportation, aucun contrat a été en vigueur pendant l'exercice 2009 ;
- des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque de hausse des taux d'intérêt.

17.6.1) Gestion du risque de variation des taux de change des devises étrangères

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. Ces transactions ont été peu significatives pendant l'année 2009. Par conséquent, son exposition aux fluctuations des taux de change a été moindre que pendant l'exercice 2008. L'exposition au risque de variation des taux de change est minimal du fait que les revenus et charges libellés en monnaie étrangère sont engagés simultanément et majoritairement sur les mêmes durées. Quand cela n'est pas le cas, le Groupe peut décider d'utiliser des contrats de change à terme.

La valeur comptable des devises étrangères du Groupe dénommées actifs monétaires et passifs monétaires à la date du bilan est la suivante :

K€	Actifs monétaires		Passifs monétaires	
	2009	2008	2009	2008
Devise de Coil S.A. (\$/£)	50	438	10	129
Devise des filiales au Royaume- Uni (£)	5 500	5 832	2 418	4 101

Analyse de sensibilité aux devises étrangères

Le Groupe est surtout exposé à la devise des sociétés basées au Royaume-Uni (livre sterling). Cependant, l'impact des changements de la livre sterling est majoritairement éliminée dans la consolidation. Les autres postes enregistrés en monnaie étrangères sont très peu significatifs. L'impact d'une augmentation ou une diminutions du taux du livre sterling de plus ou moins 10% serait de 550 K€ (2008 : 580 K€) au niveau des actifs et de 241 K€ (2008 : 410 K€) sur les passifs monétaires.

17.6.2) Gestion du risque de liquidité et variation des taux d'intérêts

Dans la mesure du possible et dans des circonstances dont le Groupe a la maîtrise, le Groupe gère le risque de liquidité en se ménageant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les prévisions et les flux de trésorerie réels et en ajustant les dates d'échéance des actifs et passifs financiers.

Tableaux des risques de liquidité et de variation des taux d'intérêt

Les taux d'intérêts et les échéances de remboursement des emprunts sont détaillés dans la Note 13.

Gestion des risques sur taux d'intérêts

Le Groupe est exposé aux risques sur taux d'intérêts lorsque des entités du Groupe empruntent des fonds à taux d'intérêts fixes et flottants. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un équilibre entre les emprunts à taux fixe et à taux flottant, en ayant recours à des contrats de swap de taux d'intérêt et des accords de taux futur. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en matière de taux d'intérêt et de prise de risques, en vue d'optimiser les stratégies de couverture.

Analyse de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été effectuée en fonction de l'exposition aux taux d'intérêt pour les instruments dérivés et non dérivés à la date du bilan. Pour les dettes à taux flottant, l'analyse porte sur la moyenne des encours du début et à la fin de l'année. Une augmentation ou une diminution de 1% est utilisée pour indiquer le risque de taux d'intérêt en interne aux membres de la direction.

Si les taux d'intérêt avaient varié de 1%, toutes choses demeurant égales par ailleurs, le bénéfice du Groupe au 31 décembre 2009 aurait diminué ou augmenté de 44 K€ (2008: 54 K€). Cet écart est principalement dû à l'exposition du Groupe aux taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable .

Les tableaux ci-dessous détaillent les échéances contractuelles du Groupe concernant ses passifs financiers non dérivés. Les tableaux ont été élaborés en fonction des flux de trésorerie non actualisés des emprunts bancaires sur la base de la première date à laquelle le paiement peut être exigé du Groupe. Le tableau inclut les flux de trésorerie se rapportant aux sommes principales et aux intérêts.

K€	Flux de trésorerie en:			
	2010	2011-2014	2015 et +	Total
2009				
Instruments à taux d'intérêt variable	5 608	2 137	2 029	9 549
Instruments à taux d'intérêt fixe	576	2 095	1 846	4 739
Total	6 184	4 229	3 875	14 288
2008				
Instruments à taux d'intérêt variable	7 397	4 459	2 667	14 524
Instruments à taux d'intérêt fixe	442	1 755	2 745	4 943
Total	7 839	6 214	5 413	19 467

Le tableau suivant détaille l'analyse de liquidité du Groupe pour ses instruments financiers dérivés. Le tableau a été élaboré en fonction des entrées/sorties de liquidités nettes non actualisées pour les instruments dérivés qui sont remboursés sur une base nette et les entrées (et sorties) brutes non actualisées pour les dérivés qui exigent un remboursement brut. Quand le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixé, le montant pris en compte a été défini en référence aux taux d'intérêts prévus tels qu'illustrés par les courbes de rendement existant à la date du rapport de gestion.



K€	Moins d'un an	1-5 ans	5 ans et +
2009			
Net remboursé :			
Swaps de taux d'intérêt	20	-	-
Total	20	-	-
2008			
Net remboursé :			
Swaps de taux d'intérêt	15	-	-
Total	15	-	-

Contrats de swap de taux d'intérêt

Ces contrats permettent au Groupe d'atténuer le risque des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur juste de la dette à taux fixe et les expositions au risque de variation des flux sur la dette à taux variable. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la date du rapport est fixée en actualisant les flux de trésorerie futurs en utilisant les courbes à la date du rapport de gestion et le risque de crédit inhérent au contrat ; elle est communiquée ci-dessous. Le taux d'intérêt moyen se base sur les soldes moyens de l'exercice.

United Anodisers S.A. et Coil GmbH sont couvertes contre les fluctuations des taux d'intérêt variables par les contrats de swap de taux d'intérêt suivants:

Débiteur	Montant (K€)	Echéance	Valeur réelle au 31 décembre 2009 (K€)	Contrepartie	Dû par le Groupe	Dû au Groupe
Coil GmbH	2 396	30/12/2013	-178	Commerzbank	6,67 %	EURIBOR 3 mois + 1,85 % (2,55 %)
Coil GmbH	508	30/06/2011	-16	Commerzbank	6,72 %	EURIBOR 3 mois + 1,83 % (2,53 %)
Coil S.A.	2 250	26/01/2011	-21	ING	3,07 %	EURIBOR 3 mois (0,7 %)

Les swaps de taux d'intérêt entre la Société et ses contreparties ont lieu une fois par trimestre. Le taux flottant sur les swaps des taux d'intérêt est le taux interbancaire en Euros (EURIBOR). Le Groupe règle la différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux d'intérêt flottant sur une base nette.

Tous les contrats de swap de taux d'intérêt échangeant des montants d'intérêt à taux flottant contre des montants d'intérêt à taux fixe, constituent des couvertures des flux de liquidités dont le but est de réduire l'exposition du Groupe au risque de liquidité résultant de taux d'intérêt variables sur les emprunts. Les swaps de taux d'intérêt et les paiements des intérêts sur les emprunts ont lieu en même temps. Les éventuelles pertes ou profits générés par la réévaluation des swaps sont pris dans le compte de résultat de la période.

18. FILIALES DE UNITED ANODISERS S.A./N.V.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquelles la Société détient des actions directement ou indirectement.

Nom de la société (nom avant changement)	Pays de constitution	% du capital détenu (directement ou indirectement)
Coil GmbH	Allemagne	100%
United Anodisers Holdings Limited (ex United Anodisers Limited)	Angleterre	100%
Heywood Metal Finishers Limited (ex Gweco 342 Limited)	Angleterre	100%
LHT Anodisers Limited (ex Gweco 319 Limited)	Angleterre	100%
United Anodisers Limited (Heywood Metal Finishers Limited)	Angleterre	100%
OLD LHT Anodisers Limited (ex LHT Anodisers Limited)	Angleterre	100%
United Anodisers SAS	France	100%

Coil Hellas S.A. a été liquidée en décembre 2009.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Fusion des filiales anglaises

Les deux sociétés actives dans l'anodisation par lots constituaient déjà un seul business unit opérationnel depuis fin 2008. Le 1 janvier 2010, Heywood Metal Finishers Limited et LHT Anodisers Limited ont été combinées en une seule entité, dorénavant nommée « United Anodisers Limited ».

Plainte d'Alucoat Conversion S.A.U.

A la suite d'une plainte déposée en septembre 2008, la société Alucoat a engagé à l'encontre de United Anodisers une action devant les tribunaux belges compétents visant la nomination d'un expert vérificateur.

Dans son jugement du 5 janvier 2010, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a rejeté cette demande, relevant que le conseil d'administration de United Anodisers avait réservé une réponse complète et circonstanciée à l'ensemble des points relatifs aux comptes et à la gestion de la société sur lesquels Alucoat avait demandé des éclaircissements. Dans ces circonstances, la demande d'Alucoat a été jugée dénuée de fondement.

Au 29 avril 2010, aucun autre événement n'est survenu postérieurement au 31 décembre 2009, qui soit susceptible d'avoir exercé un impact significatif sur les comptes consolidés de la société.

Clôture du plan d'options proposé aux ouvriers de la Société

En décembre 2009, la Société a mis en place un plan de « stock options » au bénéfice des ouvriers éligibles de l'entreprise.

Au 31 décembre 2009 aucune option n'avait été attribuée. A la clôture du plan, au 22 février 2010, 5 000 stock options avaient été attribuées. Aucune comptabilisation de cet avantage n'a été effectuée au 31 décembre 2009, car l'avantage avait une valeur totale non significative.

20. INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 134 DU CODE DES SOCIETES SUR LES EMOLUMENTS RECUS PAR NOTRE SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous vous informons des émoluments reçus par notre société de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2009.

Commissariat aux comptes	60 K€
Autres missions d'attestation	25 K€
Autres missions	4 K€

21. DECLARATION PORTANT SUR LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT FINANCIER DU 31 DECEMBRE 2009

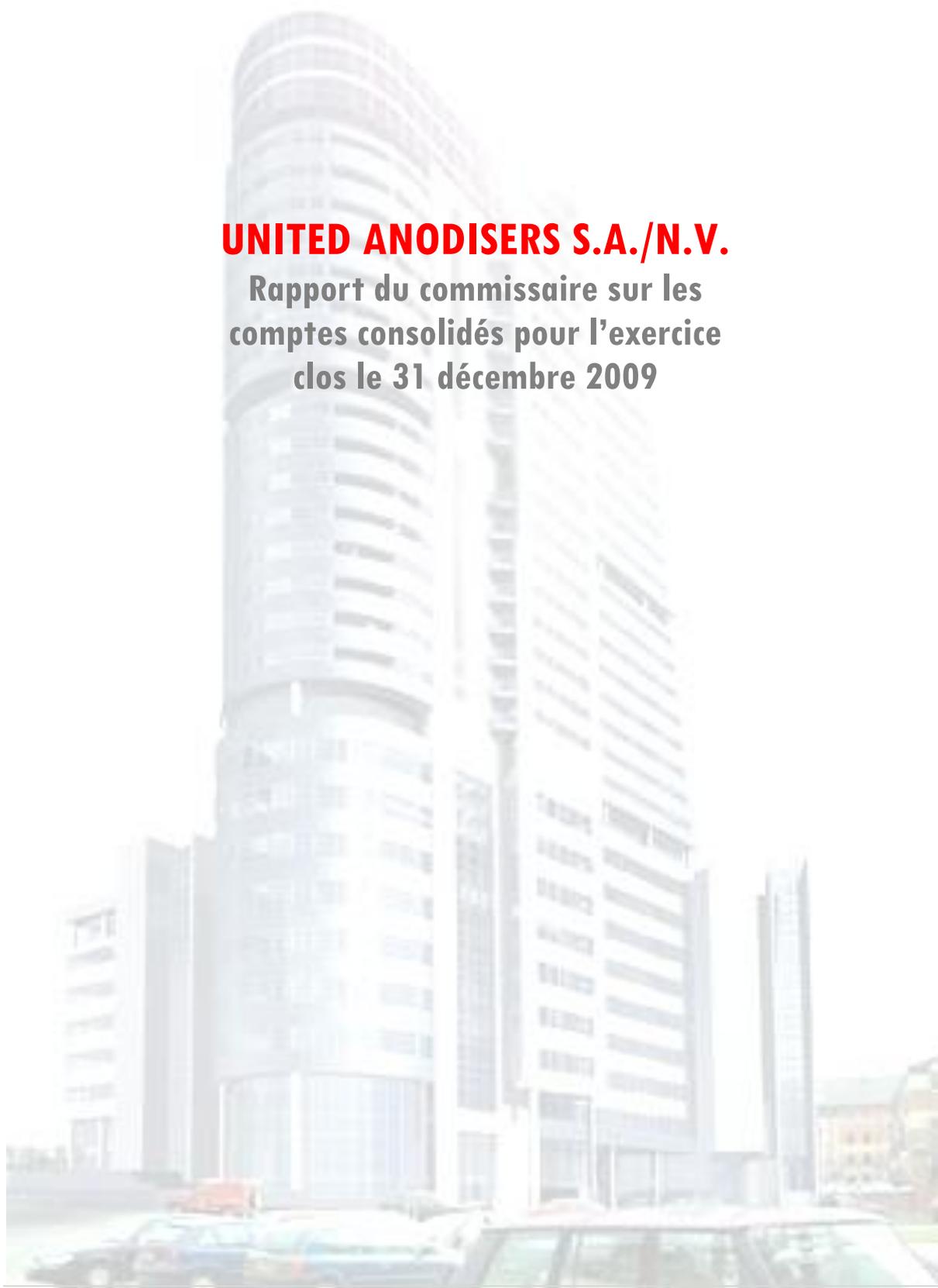
Nous attestons au nom et pour compte de la société United Anodisers S.A./N.V., qu'à notre connaissance les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2009, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion pour la période clôturée au 31 décembre 2009 contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu des lois et correspond aux états financiers consolidés.

Laurent Chevalier, Président du conseil d'administration

Finance & Management International NV, Administrateur délégué représenté par Timothy Hutton

UNITED ANODISERS S.A./N.V.

Rapport du commissaire sur les
comptes consolidés pour l'exercice
clos le 31 décembre 2009



Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société United Anodisers S.A./N.V. sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Déclaration d'abstention des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel de Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 30.055.097 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidé de 1.566.534 EUR. Ces comptes comprennent plusieurs filiales significatives de droit belge ou de droit étranger dont le contrôle a été confié à d'autres réviseurs; dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons obtenu leur attestation de la contribution de ces filiales à l'ensemble consolidé.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Tel que mentionné dans le rapport de gestion, un crédit revolving à long terme, d'un montant de 3.600.000 EUR, arrive à échéance en décembre 2010. La société se trouve aussi en situation de non respect des ces covenants depuis décembre 2008. Par conséquent les banques pourraient accélérer le remboursement des dettes. La société est actuellement en discussion sur le refinancement de ce crédit. Dans l'hypothèse où ce refinancement ne pouvait pas être réalisé, l'échéance prévue ne saurait pas être honorée. A ce jour aucun accord de refinancement n'a été conclu.

Malgré cette situation, les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite des activités de l'entreprise. Cette hypothèse n'est justifiée que dans la mesure où la société continue et succèdera à avoir accès à des sources de financement,

notamment pour le refinancement du crédit à long terme. Les comptes annuels n'ont pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer si la société n'était plus en mesure de poursuivre ses activités.

Compte tenu de l'incertitude majeure susmentionnée, il nous est impossible d'exprimer une opinion sur le fait de savoir si les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- A l'exception du respect des délais légaux pour remettre les pièces au commissaire et le respect des délais de publication prévus dans l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé, nous n'avons pas à vous signaler d'autres opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Anvers, le 6 mai 2010

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Lieven Van Brussel

COMPTES STATUTAIRES 2009

Comptes annuels statutaires audités de la société
United Anodisers S.A./N.V.
(ex Coil S.A./N.V.)
pour l'exercice clos le 31 décembre 2009
préparés conformément aux normes belges

COMPTES STATUTAIRES 2009

N° 0448204633

C 2.1

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>12.653.625,42</u>	<u>14.742.688,59</u>
Frais d'établissement.....	5.1	20	3.266,84	94.903,40
Immobilisations incorporelles.....	5.2	21	80.364,93	104.722,16
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	7.532.939,64	9.532.808,60
Terrains et constructions.....		22	1.593.051,34	2.310.701,14
Installations, machines et outillage.....		23	5.931.197,26	7.209.522,42
Mobilier et matériel roulant.....		24	8.691,04	12.585,04
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	5.037.054,01	5.010.254,43
Entreprises liées	5.14	280/1	4.987.371,40	4.981.836,57
Participations		280	3.537.664,15	3.597.564,15
Créances		281	1.449.707,25	1.384.272,42
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	49.682,61	28.417,86
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	49.682,61	28.417,86
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>7.432.721,59</u>	<u>8.228.275,81</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	957.501,15	1.246.237,27
Stocks		30/36	957.501,15	1.246.237,27
Approvisionnements		30/31	957.501,15	1.235.107,27
En-cours de fabrication		32		11.130,00
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.857.471,75	5.710.901,60
Créances commerciales		40	2.386.867,36	3.456.731,13
Autres créances		41	2.470.604,39	2.254.170,47
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	629.411,67	441.132,48
Actions propres		50	24.108,70	29.175,25
Autres placements		51/53	605.302,97	411.957,23
Valeurs disponibles		54/58	926.121,66	752.896,18
Comptes de régularisation	5.6	490/1	62.215,36	77.108,28
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>20.086.347,01</u>	<u>22.970.964,40</u>

COMPTES STATUTAIRES 2009

N° 0448204633		C 2.2		
PASSIF				
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	11.112.436,11	12.737.197,24
Capital	5.7	10	5.257.613,80	4.986.852,08
Capital souscrit		100	5.257.613,80	4.986.852,08
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	2.806.324,41	2.756.052,69
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	429.795,43	429.795,43
Réserve légale		130	329.795,43	329.795,43
Réserves indisponibles		131	100.000,00	100.000,00
Pour actions propres		1310	100.000,00	100.000,00
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	2.618.702,47	4.548.615,38
Subsides en capital		15		15.881,66
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	111.148,73	86.848,08
Provisions pour risques et charges		160/5	111.148,73	86.848,08
Pensions et obligations similaires		160	111.148,73	86.848,08
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	8.862.762,17	10.146.919,08
Dettes à plus d'un an	5.9	17	238.967,19	269.797,23
Dettes financières		170/4	238.967,19	269.797,23
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	238.967,19	269.797,23
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	8.310.688,79	9.386.084,11
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	4.630.830,02	5.639.398,65
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.449.268,29	2.936.903,48
Fournisseurs		440/4	2.449.268,29	2.936.903,48
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	1.178.794,53	809.781,98
Impôts		450/3	110.984,39	132.312,88
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.067.810,14	677.469,10
Autres dettes		47/48	51.795,95	
Comptes de régularisation	5.9	492/3	313.106,19	491.037,74
TOTAL DU PASSIF		10/49	20.086.347,01	22.970.964,40

5/39



COMPTES STATUTAIRES 2009

N° 0448204633

C 3

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	16.640.670,73	20.976.373,70
Chiffre d'affaires	5.10	70	16.235.872,15	20.561.621,23
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
Production immobilisée		72	14.849,00	
Autres produits d'exploitation	5.10	74	389.949,58	414.752,47
Coût des ventes et des prestations		60/64	18.297.379,53	22.106.375,38
Approvisionnements et marchandises		60	6.138.087,76	7.901.572,66
Achats		600/8	5.983.756,40	7.810.954,12
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	154.331,36	90.618,54
Services et biens divers		61	5.804.582,84	6.992.166,06
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	62	4.140.480,34	4.975.053,08
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.839.502,74	1.929.382,23
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	5.10	631/4	134.440,16	3.381,72
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	240.285,69	304.819,63
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-1.656.708,80	-1.130.001,68
Produits financiers		75	237.425,02	183.955,73
Produits des immobilisations financières		750	13.373,03	15,28
Produits des actifs circulants		751	17.424,28	84.718,96
Autres produits financiers	5.11	752/9	206.627,71	99.221,49
Charges financières	5.11	65	357.510,32	1.402.508,83
Charges des dettes		650	307.710,10	1.402.508,83
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	49.800,22	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		9902	-1.776.794,10	-2.348.554,78

COMPTES STATUTAIRES 2009

N° 0448204633		C 3		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	153.118,81	
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnelles Dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	153.118,81	
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	-1.929.912,91	-2.348.554,78
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	677/7		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	-1.929.912,91	-2.348.554,78
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	-1.929.912,91	-2.348.554,78

COMPTES STATUTAIRES 2009

N° 0448204633

C 7

REGLES D'EVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 6 octobre 1976 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.
Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).
Bâtiments : 5% - 10% linéaire.
Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.
Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.
Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances : les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

United Anodisers a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de United Anodisers consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par United Anodisers pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

" l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
" l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
" il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur d'un instrument de couverture qui correspond à une couverture efficace de flux de trésorerie, sont comptabilisées directement dans la réserve relative aux instruments.